

## ABONNEMENTS

|                      |        |
|----------------------|--------|
| CANADA ET ÉTATS-UNIS |        |
| Un an.....           | \$1.50 |
| Six mois.....        | 0.75   |
| FRANCE ET BELGIQUE   |        |
| Un an.....           | 12 fr. |
| Six mois.....        | 6 fr.  |

Le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

## ANNONCES

1ère insertion, par ligne..... 10 cts.  
Insertions subséquentes..... 5 "

Les annonces à long terme publiées à des conditions spéciales.

Le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

Agents demandés dans toutes les paroisses.

## LA VÉRITÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES"

J. P. TARDIVEL, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR EN CHEF

BUREAU DE RÉDACTION ET D'AFFAIRES : RUE SAINTE-FAMILLE, 16

## AVIS IMPORTANT.

Personne n'est obligé de renvoyer ce numéro. On peut le garder, sans craindre de se trouver abonné malgré soi, et de recevoir un compte d'abonnement au bout de l'année.

## QUÉBEC

JEUDI, 14 JUILLET 1881.

## NOTRE PROGRAMME.

En présentant notre journal au public, il convient que nous tracions, en quelques lignes, le programme que nous entendons suivre.

Notre journal s'appelle la *Vérité*, et nous ferons tout en notre pouvoir pour le rendre digne de ce beau titre. Nous nous efforcerons de dire toujours la vérité, rien autre chose que la vérité..... Nous allons ajouter : Toute la vérité. Mais on a affirmé, quelque part, que toute vérité n'est pas bonne à dire. Cela est vrai. Seulement, il ne faut pas s'autoriser de cet axiome pour taire la vérité lorsqu'on devrait la proclamer, encore moins pour proférer des mensonges.

Mais si toute vérité n'est pas bonne à dire, une chose certaine, c'est que toute erreur est bonne à combattre. Nous combattons donc de notre mieux toutes les erreurs, d'où qu'elles viennent et sous quelque forme qu'elles puissent se présenter. Il s'agit ici, bien entendu, des erreurs politiques et sociales.

Nous ne descendons jamais aux personnalités, et nous éviterons, autant que possible, les noms propres. Ce sont les idées, et non les hommes que nous soutiendrons ou combattons. Car, dans dix ans, dans un an, il importera peu que ce soit Sir Hector Langevin ou M. Laurier qui aura dit ou n'aura pas dit telle chose; mais dans cinquante ans, dans cent ans, il importera peut-être beaucoup que telle chose ait été, ou n'ait pas été dite.

Quelle position allons-nous prendre vis-à-vis des partis politiques? Serons-nous bleu ou rouge, conciliant ou intransigeant, neutre ou outré? Nous ne serons rien de tout cela. Nous serons simplement juste envers tous les hommes, suivant le précepte que nous en fait la sainte Eglise. En nous mettant en dehors des partis, ce n'est pas pour combattre tel ou tel parti, au pouvoir ou non, mais pour être entièrement libre et impartial dans nos appréciations.

Si l'on nous demande ce que nous pensons des partis, nous répondrons : Dans notre province, nous trouvons qu'il y a trop de haine dans les luttes politiques, et nous croyons que très souvent on en veut plus aux hommes qu'aux idées; tandis qu'il faut être inflexible sur les principes et charitable envers les personnes. Combattre sans cesse les fausses doctrines, pardonner toujours à ceux qui les professent, voilà comment doit agir le chrétien.

On a songé quelquefois à fonder un parti catholique. Ces deux mots jurent l'un avec l'autre; leur union est choquante. Un parti est quelque chose d'essentiellement circonscrit, local, et peut être changeant, passager. Or, l'Eglise catholique embrasse l'univers

entier, elle ouvre ses bras à tous les fils d'Adam, elle s'étend du ciel à la terre, de la terre au purgatoire, elle existe depuis le commencement du monde, elle n'aura point de fin. Comment voulez-vous renfermer l'Eglise dans un parti, quelque grand, quelque puissant, quelque honnête qu'il soit? Un parti catholique, surtout dans la province de Québec, n'est donc pas notre idéal.

Ce que nous voudrions, c'est que tout le monde fût catholique et que personne ne fût partisan. C'est là notre idéal à nous.

Allons-nous usurper la place des évêques et des curés? Dieu nous en garde.

Il y a eu peut-être trop de journaux, dans notre pays, qui, se constituant, sans mission, les organes du clergé, ont compromis la cause qu'ils prétendaient défendre. Lorsque nous soutiendrons les droits de la religion, nous voulons le faire de telle sorte que tout le monde comprenne que c'est un simple laïque qui parle, c'est-à-dire un homme dont la place, dans l'Eglise, est au bas de la chaire. Surtout, nous ne voulons pas que l'on puisse jamais nous accuser de nous servir de la religion comme d'un escabeau. Il est criminel d'identifier des intérêts, des haines particulières, des préjugés, avec la cause sacrée de l'Eglise universelle.

Nous entendons nous occuper d'une manière toute spéciale de questions qui intéressent la classe agricole. Inspirer à nos compatriotes le goût de l'agriculture; leur faire comprendre toute la beauté, toute l'indépendance de la vie agricole; persuader à nos hommes publics, à nos capitalistes, à tous ceux qui dirigent l'opinion en cette province, que l'avenir de notre pays est dans la colonisation et l'amélioration de notre système de culture, voilà quelle sera notre œuvre de prédilection.

Résumons donc notre programme : notre journal sera catholique; nous conserverons une entière liberté d'action vis-à-vis de tous les hommes politiques à qui, nous en prenons ici le solennel engagement devant le public, nous ne demanderons jamais rien pour nous-mêmes; enfin, nous nous consacrons aux intérêts de la classe agricole qui nous est particulièrement chère.

## NOTRE JOURNAL.

NOS COLLABORATEURS.

En fondant la *Vérité*, nous avons tout d'abord songé à nous assurer le concours de plusieurs écrivains de mérite, partageant nos idées et en état de nous aider par leur plume et leurs conseils. En premier lieu, nous nous sommes adressé au R. P. Lacasse, le fidèle ami de la classe agricole, qui, à lui seul, dans une œuvre comme celle que nous avons entreprise, vaut toute une armée. Le R. Père a daigné répondre à notre appel par la gracieuse lettre que voici :

A M. J. P. TARDIVEL,

Monsieur, — En réponse à votre lettre, j'aime à vous dire que je me ferai un plaisir de mettre vos lecteurs au courant du mouvement de la colonisation qui se produit dans cette partie de la province, vu que votre journal s'occupera, d'une manière spéciale, de questions qui regardent la classe agricole. Dans mon humble opinion, on a trop cherché à faire faire de la politique à nos cultivateurs et on ne leur a pas assez parlé d'agriculture et de colonisation. En ne vous jetant pas, tête baissée, dans les luttes haineuses des partis, en prenant l'engagement solennel de ne rien demander au gouvernement, vous vous mettez dans une position qui devra inspirer de la confiance à nos bons "habitants".

Tant que vous resterez fidèle à votre programme, et

quand le temps me le permettra, je serai heureux de converser, dans votre journal, avec mes chers amis, les bons cultivateurs de nos campagnes, qui gagneront beaucoup à faire moins de mauvaise politique et plus de bonne culture.

Que Marie Immaculée vous protège.

Votre ami,

ZACH. LACASSE, O. M. I.

Avec un tel appui, nous sommes certain d'être bien accueilli par toutes les familles canadiennes-françaises.

Plusieurs autres de nos meilleurs écrivains nous ont promis leur concours. Dans notre prochain numéro, nous serons en mesure de donner une liste complète de nos collaborateurs.

Il va sans dire que nous prenons seul la responsabilité de tout ce qui paraîtra dans nos colonnes, mais plus particulièrement des articles non signés.

## NOS CONDITIONS.

Comme nous voulons que notre journal vive et prospère, nous avons pris la ferme résolution d'exiger que tous les abonnements soient payés d'avance. Nous y tiendrons aussi solidement qu'à cette autre détermination, de ne point nous mêler aux luttes des partis. Que ceux qui ne nous croient pas, essaient d'obtenir le journal sans payer l'abonnement d'avance! Le système que suivent les journaux en ce pays est ruineux. Pour notre part, nous sommes décidés à en finir avec la routine. Nous aimons mieux dix abonnés qui paient d'avance, que cinquante qui ne paient que lorsqu'on les tire par l'oreille. Quand l'abonnement est de quatre ou cinq piastres, nous concevons qu'on n'ait pas toujours ce montant sous la main. Mais tout homme qui a le moyen de payer la somme de \$1.50 dans le cours de l'année, peut trouver ce montant à un moment donné.

Ainsi, encore une fois, payable d'avance, sans aucune exception.

## X UNE PRIME POUR LES CULTIVATEURS. X

C'est surtout pour les cultivateurs que nous publions notre journal. C'est pourquoi nous comptons spécialement sur eux. Nous voulons que notre journal soit en quelque sorte leur organe; nous voulons qu'ils puissent se communiquer des renseignements les uns aux autres, par notre entremise. Ainsi, tout cultivateur qui s'abonnera à notre feuille aura droit à une ANNONCE GRATUITE dans nos colonnes. S'il a une terre à vendre, ou s'il veut en acheter une; s'il a des produits dont il veut disposer, ou s'il désire s'en procurer; s'il a tout autre renseignement à donner ou à demander, qu'il nous l'envoie, en aussi peu de mots que possible, et nous le publierons avec plaisir et pour rien. La seule condition, c'est qu'il s'abonne à notre journal. Voilà la prime que nous offrons aux cultivateurs.

## LES NOUVELLES.

Nous donnerons des nouvelles dans notre journal, des nouvelles de tous les pays, de Rome, de France et des Etats-Unis surtout. Quant aux nouvelles du Canada, nous en donnerons, également, et en aussi grande quantité que possible. Mais il ne faut pas s'attendre à ce que nos nouvelles soient précisément comme celles des journaux quotidiens. Nous parlerons peu des meurtres, des pendaisons, des suicides, des accidents qui arrivent aux Etats-Unis ou ailleurs. Nous ne nous mettrons pas en frais de raconter à nos lecteurs que Jim Smith s'est battu avec Bill Jones, dans une buvette de Chicago, et lui a enfoncé

deux côtes et fracturé un doigt. Nous n'entreprendrons pas nos lecteurs des combats de matelots dans la rue Champlain, ni de semblables faits et gestes. Nous ne reproduirons pas, non plus, les contradictions journalières du télégraphe, nous contentant de résumer, à la fin de chaque semaine, ce qui nous paraît digne de figurer dans un journal sérieux. Ceux qui voudront lire les faits divers à sensation et les dépêches télégraphiques qui se contredisent du jour au lendemain, devront s'abonner aux journaux quotidiens. Ceci est un bout de réclame gratuite que nous faisons en faveur de nos confrères.

Mais, en revanche, nous nous appliquerons à donner des nouvelles qui instruiront en même temps qu'elles intéresseront. Le mouvement de la colonisation, les progrès de l'agriculture, l'état des récoltes, et autres renseignements de cette nature, voilà ce que l'on trouvera toujours dans nos colonnes, du moment que l'organisation de notre journal sera complète. Nous prions donc instamment tous et chacun de nos lecteurs de nous communiquer tout renseignement qui paraîtra utile ou intéressant.

## A NOS CONFRÈRES.

Nous ferons peu ou point de polémique personnelle. Le public s'intéresse médiocrement à ces luttes furibondes entre les rédacteurs des différents journaux, luttes dont l'unique objet est d'assouvir des rancunes particulières. Il y a assez de questions sérieuses à traiter, sans que l'on soit obligé, pour trouver le sujet d'un article, de descendre sur le terrain des grossières personnalités.

## LES JOURNAUX NE S'ENTRETIENNENT PAS.

Plusieurs de nos confrères seront peut-être tentés de dire : "Voilà encore un journal; il y en a pourtant déjà trop". C'est une erreur de croire que les journaux s'entretiennent; un journal se nuit à lui-même, voilà tout. Un nouveau journal crée de nouveaux lecteurs, rien de plus; il n'en enlève pas aux journaux qui existent déjà.

## AUTRES DÉTAILS.

Pour l'impression de notre journal nous avons adopté le système français. Nous n'avons pas voulu nous embarrasser d'un atelier. Nous avons conclu un arrangement avec un imprimeur de cette ville, qui, moyennant tant par mois, nous imprime notre journal. N'ayant pas d'atelier à surveiller, nous pourrions nous consacrer exclusivement à la rédaction. De plus, cette absence d'imprimerie est une sauvegarde pour nous. Quand bien même le gouvernement voudrait nous donner des impressions à faire, nous ne pourrions pas les exécuter!

Ce numéro-programme est distribué gratis à plusieurs mille exemplaires. Ceux qui recevront ce numéro pourront en faire ce qu'ils voudront, mais ils sont priés de le passer à leur voisin après l'avoir lu. Dans tous les cas, ils ne sont pas obligés de le renvoyer, s'ils ne veulent pas s'abonner. Ils peuvent le garder sans craindre de recevoir plus tard un compte d'abonnement.

La publication régulière de notre journal commencera le 28 juillet. D'ici là, nous aurons à nous occuper de l'organisation de nos agences.

Le numéro du 28 juillet contiendra toutes les matières que nous publions aujourd'hui, afin que ceux qui n'auront pas vu, ou n'au-



ont pas pu conserver ce numéro, puissent lire notre programme et nos premiers articles.

#### AUX AGENTS.

Les personnes qui ont reçu notre circulaire, leur offrant l'agence de notre journal, voudront bien lire les lignes suivantes; elles compléteront la dite circulaire.

Toute personne qui nous enverra au moins dix abonnements payés, aura droit à un abonnement gratuit, à part la commission offerte dans notre circulaire.

### COLONISATION.

**SON IMPORTANCE.** — Est-il important, au point de vue de la prospérité d'un peuple, de changer de vastes forêts en des champs fertiles? Poser cette question, c'est donner la réponse. Oui, il est important au peuple canadien de s'emparer du sol, de se bâtir une hutte sur les "quelques arpents de neige", comme disait dédaigneusement Voltaire, en parlant de cette terre fertile que nous foulons sous nos pas. Plus vite nous coloniserons, plus tôt nous augmenterons notre richesse. Il y a quarante ans, les cantons de l'Est étaient bien peu de chose, et maintenant leurs magnifiques produits font l'admiration de tous, et l'on doit compter avec les habitants de cette région dans la direction de la chose publique. Il ne faut pas oublier que le nombre est la force de la monarchie constitutionnelle; plus nous serons nombreux, plus nos lois, notre langue, notre sainte religion seront respectées. Plus nous aurons de paroisses, plus nos finances seront prospères; que nos hommes politiques et nos capitalistes se mettent bien ceci dans l'esprit: on ne ramènera jamais de piastres si on ne ramène jamais la terre.

**MOYENS DE COLONISER.** — Dans notre pays, où la foi est vive, une maison, une seule, pourvu qu'on la nomme "la maison de la prière" attirera plus de colons que des milliers de piastres. Plantez une croix, dit M. le curé Labelle, et vous verrez assitôt des adorateurs l'entourer.

Dans tout mouvement de colonisation, il faut donc compter sur la force de l'idée religieuse, qui triomphe des obstacles que la soif de l'or ne peut surmonter, pour la bonne raison que le catholique travaille "pour l'éternité".

Cependant, nous avons un corps uni à notre âme, il faut le sustenter; voilà pourquoi, pour coloniser, il faut des moyens de subsistance, au moins pour un an.

Il ne faut pas compter sur le gouvernement pour se nourrir cette première année. Le gouvernement est le père de ses enfants, il doit tous les traiter de la même manière, toutes choses égales d'ailleurs. Or, s'il commence à en nourrir dix, il y en aura dix mille qui demanderont la même faveur, et le trésorier sera devant une dépense annuelle de deux millions, dépense qu'il ne peut faire.

Il en aura assez à pourvoir aux imprévus: les gelées, les grêles, etc., etc.

Une autre condition importante est la construction des chemins. Il faut des chemins pour les colons. Qu'il est difficile de porter un pôle sur son dos, et d'aller échanger un sac de blé pour quelques minots de sel! Quand comprendra-t-on une chose si élémentaire! Partout où il y a des chemins, il y a des colons.

**DANGERS À ÉVITER.** — Il ne faut pas mettre les colons sur de mauvaises terres; ils se découragent et nuisent à la belle œuvre de la colonisation.

Il faut choisir des personnes qui ont la vocation. Ce point est important.

Il faut apporter une grande attention en localisant les chemins; évitons les mauvais pas et les montagnes. Il est rare que Dieu n'ait pas, quelque part, ménagé un beau passage, qu'on trouve généralement, dans notre pays, après que les chemins sont faits.

Évitons l'isolement pour le colon, il lui est funeste; l'homme est fait pour la société.

**PROPAGANDE.** — Parlons de la beauté de la vie agricole à tous les fils de cultivateurs que nous rencontrons. On n'est jamais mieux que chez soi. Un bon conseil, donné à temps, peut assurer l'avenir d'un jeune homme.

Étudions le caractère de notre peuple, et usons de tous les moyens légitimes pour qu'il dirige toutes les forces de son âme vers la vie agricole. Un proverbe dit: l'occasion fait le larron. L'occasion! voilà une puissance auprès des masses. Écoutons le trait suivant: Un jeune homme du comté de Montcalm partit pour le Nebraska. Engagé par un bourgeois pour aller couper du bois dans un endroit encore inculte, il y trouva, sur le bord d'une rivière, des pointes de terre d'une fertilité extrême. Il voulut s'y établir, mais il y avait six lieues sans chemin. Un agent des terres, ou d'une compagnie, je ne sais trop, lui dit d'aller bâtir, à l'endroit qu'il

s'était choisi, un petit chantier, et qu'ensuite il n'aurait qu'à demander un chemin pour l'obtenir. De plus, lui dit cet homme, vous venez du Canada, vous devez y avoir des amis, écrivez-leur que vous allez avoir bientôt la direction d'un chemin et que vous avez de l'ouvrage à leur donner, qu'ils auront de bons gages et surtout un ami pour les conduire. Une semaine plus tard, les lettres arrivaient dans le comté de Montcalm et près de quarante jeunes gens partaient... pour ne plus revenir.

Qu'ils sont nombreux les moyens de propagande que nous avons à notre disposition!

Les terres qu'arrosent la rivière des Outaouais et ses tributaires sont peuplées de gens qui se sont engagés dans les chantiers sans avoir l'intention de s'établir en ces endroits. Ils y ont trouvé de belles terres et, l'occasion fait le larron, ils y sont restés. Un homme à l'aise qui prendrait deux lots dans la forêt, engagerait quatre jeunes hommes pour aller y travailler un mois ou deux, en déterminerait peut-être trois à s'y fixer.

La propagande! la propagande! voilà ce qui nous a manqué jusqu'à ces dernières années.

Pendant que les États-Unis nous inondaient d'annonces, de cartes, d'invitations, d'embaucheurs, nous savions à peine, dans nos campagnes, si les vallées de l'Outaouais, du lac St-Jean, de la Beauce, de Métapédic existaient.

On commence à écrire sur ces sujets, on lit, l'opinion se forme, le plus grand coup est donné, le char est en mouvement. Prions pour qu'il n'arrête pas!

ZACH. LACASSE, O. M. I.

### LE RÔLE DU JOURNAL.

L'influence des journaux sur l'avenir d'un peuple est immense.

Nous ne croyons pas au progrès nécessaire et constant du genre humain. Souvent nous reculons au lieu d'avancer. Mais il y a un art dans lequel l'homme a fait d'incontestables progrès depuis un siècle; c'est l'art de tuer son semblable. On a inventé le canon Krupp, le fusil à aiguille, la mitrailleuse, la torpille. Et, chose étrange, les inventeurs de ces machines de mort, sont honorés publiquement et grassement payés.

Vous nous demanderez, peut-être, "quel rapport il peut y avoir entre le canon Krupp, la mitrailleuse, la torpille et la presse, cette "quatrième puissance" en l'honneur de laquelle on ne manque jamais de vider un verre à la fin de chaque banquet public. Nous y voyons, quelque singulier que cela puisse paraître, une analogie parfaite.

La presse est aux intelligences, ce que les engins de guerre modernes sont aux corps: Un moyen de tuer beaucoup et de loin.

Faut-il en conclure que la presse n'opère que le mal, qu'elle soit impuissante pour le bien? Non, assurément. De même que le canon Krupp, la mitrailleuse et la torpille peuvent servir à la défense d'une cause sainte, à repousser d'injustes invasions, de même aussi le journal peut être un instrument de bien s'il est employé à défendre la vérité contre le mensonge et l'erreur. Et de même que le soldat qui combat pour le droit peut et doit se servir des armes les plus perfectionnées, de même aussi c'est une obligation pour le chrétien de s'emparer de la presse pour mieux défendre l'Eglise et la société.

Mais à cause de la dépravité des hommes et de leur penchant au mal, nous croyons qu'il eût été mieux pour le monde si l'on n'eût jamais inventé, ni le fusil à aiguille ni la presse périodique.

Remarquez-le bien: nous ne disons pas que la presse soit nécessairement mauvaise. Rien, si l'on excepte le péché, n'est nécessairement mauvais. Mais le journal, se prêtant plus facilement au mal qu'au bien, offrant plus de facilités, plus de ressources aux méchants qu'aux bons, doit être considéré comme dangereux et nuisible, et, par conséquent, regrettable.

Les hommes se sont toujours fait la guerre, et ils se la feront jusqu'à la fin des siècles. Car la guerre, comme la mort, comme les maladies, comme tous les fléaux, est entrée dans le monde avec le premier péché, et comme la mort, les maladies et les autres fléaux, elle

n'en sortira qu'avec le dernier fils d'Adam. Mais autrefois les guerres, même injustes, avaient quelque chose de noble. Les hommes se battaient face à face, corps à corps. Le courage et la vaillance remportaient presque toujours la victoire. Une armée, à cette époque, n'aurait pu être écrasée parce que la main d'un traître aurait rempli les cartouches de sable.

La guerre des intelligences se faisait, dans les temps anciens, par les livres manuscrits, par les discussions publiques. Le mal avait des armes, il est vrai, mais le bien possédait des avantages signalés. Le savoir et le travail pouvaient espérer de vaincre l'ignorance et la paresse.

Aujourd'hui, que voyons-nous?

Dans les armées, la force physique et la bravoure n'ont guère de valeur. Un nain, en embuscade, peut abattre vingt colosses; quelques torpilles, placées nuitamment, peuvent détruire toute une flotte; la victoire dépend souvent d'un accident de terrain. Le tueur d'hommes a remplacé le soldat.

Et dans le domaine des idées? Un seul esprit médiocre peut, au moyen du journal, faire plus de mal dans une demi-heure que cent intelligences d'élite n'en peuvent réparer dans un an. Le journaliste se cache derrière l'anonyme, tout comme le guérilla moderne, derrière un rocher. Embusquées dans le journal, l'envie, la jalousie, la médisance, la calomnie, la haine, la vengeance, lancent leurs traits empoisonnés sur les réputations les plus pures, sur les caractères les plus nobles, sur les institutions les plus respectables, sur les choses les plus saintes. Insinuations malveillantes, faits-divers perfides, correspondances mensongères, articles diffamatoires, voilà les armes redoutables que le journal met à la disposition des méchants. Les bons, il est vrai, peuvent et doivent se servir du journal pour défendre la vérité et le droit. Mais, encore une fois, le mal trouve, dans la presse, plus de ressources que le bien.

Le journaliste a une terrible responsabilité devant Dieu et les hommes. Il exerce un pouvoir presque sans bornes. Il parle, tous les jours, à des milliers de lecteurs dont il forme imperceptiblement l'esprit et le cœur.

Beaucoup se font illusion sur l'importance du rôle que joue la presse dans la société moderne. Un grand nombre croient sincèrement ne lire les journaux que par passe-temps, ou pour se renseigner sur les affaires commerciales, qui n'ont d'autres idées que celles qu'ils puisent dans quelque feuille de trottoir. Ils y cherchent les nouvelles, les renseignements, et ils y trouvent leurs opinions et leurs préjugés.

L'eau qui tombe goutte à goutte, finit par user la pierre la plus dure. Le journal, lu aujourd'hui, lu demain, lu tous les jours, réussit à graver son image dans l'esprit le plus paresseux.

Il est absolument faux de dire que tel journal n'a pas d'influence. Il n'y a pas de feuille périodique, si mal imprimée, si mal rédigée qu'elle soit, qui n'ait sa part d'influence pour le bien ou pour le mal, qui ne creuse son sillon dans le champ des intelligences.

La presse façonne les peuples à son image, surtout si elle est mauvaise. Le peuple le plus religieux du monde, le plus soumis à l'autorité, qui ne lirait que de mauvais journaux, deviendrait, au bout de trente ans, un peuple d'impies et de revoltés. Humainement parlant, il n'y a pas de prédication qui tienne contre la mauvaise presse. Que disons-nous, grand Dieu, les miracles mêmes n'y tiennent pas! Ne croyez-vous pas que Lourdes, Salette et Paray le Monial auraient converti la France, sans les mauvais journaux?

Avons-nous besoin de dire que, pour être bon, le journal doit être catholique, et que plus une feuille s'éloigne de la vraie doctrine, plus elle est mauvaise. L'indifférentisme n'est pas plus permis en journalisme qu'en politique. La parole de Notre Seigneur: "Celui qui n'est pas avec moi est contre moi, et celui qui ne ramasse point

répand" s'adresse indistinctement à tous les hommes.

Est-il nécessaire, qu'un journal, pour être bon, parle sans cesse de religion? Non, mais il doit toujours être prêt à la défendre, il doit réfuter les erreurs qui se produisent dans la mauvaise presse, à la tribune, au parlement, dans les livres. Il doit apprécier les événements au point de vue de la justice éternelle, et ne jamais faire appel aux préjugés ni aux mauvaises passions, ne jamais trahir la vérité lorsqu'elle est attaquée, ne jamais transiger sur les principes immuables. Le mensonge, les propos scandaleux, les grivoiseries, lui sont rigoureusement interdits.

Les journaux "purement scientifiques", "purement littéraires", "purement politiques", "purement d'affaires" sont mauvais, ou plutôt impossibles. Car il est impossible, et s'il était possible, il ne serait pas permis d'exclure toute idée de Dieu de la science, de la littérature, de la politique et des affaires. Une science athée, une littérature athée, une politique athée, des affaires athées, voilà le hideux rêve des philosophes modernes.

Il faut que l'homme de science, l'homme d'état, le littérateur et le négociant tiennent compte de Dieu. Ce sont là des vérités élémentaires. Qu'ils sont nombreux, cependant, ceux qui les ignorent ou qui agissent comme s'ils les ignoraient! Pour notre part, nous voulons donner le bon exemple en les pratiquant rigoureusement nous-même.

### POLITIQUE ET POLITIQUE.

Il y a politique et politique, comme il y a fagot et fagot. Il y a la politique des politiciens, et la politique de ceux qui ne sont pas politiciens. Nous ferons de cette dernière politique, exclusivement. Nous ne voulons pas de l'autre.

Habitants de la province de Québec, n'est-ce pas que la politique qu'on fait ordinairement dans notre pays est bien nuisible à vos intérêts? A quoi se réduit cette prétendue politique dont nous entendons si souvent parler? A bien peu de chose, en vérité; ou, du moins, à bien peu de chose digne de l'admiration d'un honnête homme.

Pour certaines gens, la politique, c'est la distribution du patronage, des places, des emplois publics. A leurs yeux, l'homme d'état n'est tenu qu'à bien connaître les besoins de son parti dans le comté ou le district qu'il représente; sa science doit se borner à posséder les noms et les états de service de ceux qui ont travaillé avec le plus d'ardeur aux élections; son honnêteté consiste à récompenser les amis et à "créer des misères" aux adversaires, à placer un tel ou un tel, à donner une entreprise à Jean, à enlever un contrat à Pierre, à faire transporter le bureau de poste à dix arpents de la maison du chef du parti opposé. Le plus grand crime que ces braves gens puissent reprocher à un homme politique, c'est de donner une place, ne fut-ce qu'une place de postillon, à un adversaire ou à un tiède. Et le plus grand éloge que ces mêmes personnes décernent à un député ou à un ministre est de dire qu'il n'a jamais oublié ses "cabaleurs".

Voilà, pour un grand nombre, ce que c'est que la politique.

Ce n'est pourtant là qu'une des misères de la politique.

D'autres voient de la politique dans la manière dont se font les élections, trop souvent, hélas! Cabales, intrigues, corruption, menaces, intimidation, violences, telles sont les armes dont il faut se servir pour mériter, dans l'opinion de plusieurs, le titre d'homme politique. Si un agent d'élection ne sait pas "virer une paroisse", soit par la boisson, soit par l'argent, soit par quelque promesse; s'il ne sait pas, au besoin, faire un "coup de main", pour enlever les livres de votation, ou organiser une bande de fiers-à-bras pour empêcher les électeurs de se rendre aux polls; s'il ne peut pas exploiter les craintes



du débiteur ou les convoitises du créancier ; s'il n'est pas de taille à faire tout cela et une foule d'autres choses semblables ou pires, sa valeur est mince aux yeux des gens dont nous parlons.

Nous avons souvent entendu affirmer — et qui ne l'a entendu dire comme nous ? — que toutes ces infamies sont permises pour gagner une élection.

Revolté par un tel cynisme, nous nous sommes plus d'une fois écrié : — " Mais c'est épouvantable, ce que vous dites là."

Et l'on nous répondait, plus cyniquement encore :

— " Oh non ! ce n'est pas épouvantable du tout, c'est de la politique. Voyez-vous, nos adversaires se servent de ces moyens, et il faut bien faire comme eux."

— " Mais depuis quand, répondions-nous, le péché de votre voisin, ou même de votre adversaire, justifie-t-il votre propre péché."

Et la réplique invariable était :

— " Le peuple est si bête, il faut le mener comme ça. Si vous étiez un homme politique vous comprendriez ces choses-là."

— " Mais, est-ce bien le moyen d'éclairer le peuple que de l'enivrer et de le corrompre ?"

— " Oh ! vous n'entendez rien à la politique."

Dieu merci, nous n'entendons pas la politique de cette façon.

L'ivrognerie, les désordres, la corruption, l'achat des consciences, l'intimidation, la fraude ne constituent pas la politique.

Ce ne sont là que les crimes des politiciens.

D'autres encore font ce qu'ils appellent, de la " haute politique". Celle-ci consiste à corrompre les députés et les journalistes. Places, honneurs, impressions, avantages quelconques, tout, jusqu'aux deniers votés pour la colonisation, tout sert à faire de la " haute politique". Nous n'avons pas besoin de nous étendre sur ce chapitre ; chacun a assez d'exemples sous les yeux, ou de tristes souvenirs dans le cœur pour comprendre ce que nous voulons dire. Et qu'ils sont rares ceux qui ont le droit de jeter la pierre à leur voisin !

Cette " haute politique" est la pire de toutes, et celle qui s'éloigne davantage de la vraie.

Il y a un autre genre de " haute politique" qui se pratique beaucoup depuis quelques années, c'est la politique des scandales. Par des écrits dans les journaux, par des discours diffamatoires sur les *hustings*, par des enquêtes au parlement, on cherche à noircir le caractère des hommes publics, non pour sauvegarder l'honneur du pays, mais pour arriver au pouvoir, ou pour s'y maintenir.

Sans doute, les enquêtes parlementaires peuvent devenir nécessaires, mais quel est l'homme raisonnable qui voudra soutenir qu'on n'en fait pas un abus, et un abus très grave ? Règle générale, ces enquêtes ne sont d'aucune utilité pour le pays, n'empêchent pas un seul tripotage, ne réparent pas un seul gaspillage, et ne chassent personne de la vie publique. Elles servent, tout simplement, à démoraliser le peuple en lui faisant croire que tous ceux qui prennent part au gouvernement sont des vauriens et des filous. Quand le peuple est convaincu que ceux qui font les lois et ceux qui administrent la chose publique sont corrompus, il se laisse facilement corrompre lui-même. L'exemple qui part d'en haut à un pouvoir terrible.

Convainquons-nous donc bien d'une chose, dès aujourd'hui, et ancrons-la solidement dans notre esprit : La politique ne consiste ni dans la distribution du patronage, ni dans la manière d'organiser et de conduire une élection, ni dans l'habileté qu'on met à prendre le pouvoir, ou à s'y maintenir, une fois qu'on l'a pris.

Elle ne consiste pas dans l'achat des consciences, elle ne consiste pas dans le manie-

ment des ficelles, elle ne consiste pas dans les enquêtes, si dommageables qu'elles puissent être à la réputation d'autrui, elle ne consiste pas dans l'exploitation des préjugés et des passions populaires.

En un mot, la politique ne consiste pas dans la politique des politiciens.

Etudier avec soin les véritables besoins du pays ; connaître à fond les ressources de sa province et les meilleurs moyens de les développer ; mettre l'amour de sa patrie à cent coudées au-dessus de tout esprit de coterie ; ne jamais offenser la morale, sous prétexte que cela fera tort aux adversaires ou favorisera son propre parti ; ne jamais donner le mauvais exemple au peuple, soit en corrompant son voisin, soit en se laissant corrompre, soit en calomniant les autres, soit en défendant une iniquité manifeste ; pour tout dire en un mot, exercer le pouvoir, voter les lois et administrer les affaires publiques sous l'œil de Dieu ; voilà le devoir de l'homme d'état, voilà la véritable politique, la seule que nous voulons faire.

### LE CENS D'ELIGIBILITE.

Comme nous l'annonçons ailleurs, le Conseil législatif a rejeté le projet de loi, voté par l'Assemblée législative, comportant abolition du cens d'éligibilité, ou *qualification foncière*, comme disent certains journaux, parmi lesquels on remarque même l'*Evenement*. Aujourd'hui, on le sait, la loi exige que tout député possède des biens fonds d'une valeur d'au moins \$2,000. Messieurs les députés ont cru que c'était trop leur demander, et ils ont déclaré, dans leur extrême sagesse, que dorénavant n'importe qui peut aspirer au poste de membre de la chambre basse, pourvu qu'il ait vingt et un ans, soit du sexe masculin, sujet de Sa Majesté, et exempt de toute incapacité légale. Ainsi, d'après ce fameux projet de loi, il n'est pas même nécessaire qu'un député ait le droit de vote ! En vérité, le Conseil a bien fait d'écarter cette législation démagogique.

Le bill de l'Assemblée allait plus loin, et disait :

" Le présent acte viendra en force (un anglicisme, s'il vous plaît) le jour de sa sanction et s'appliquera aux membres du présent parlement."

Nous croyons que jamais, dans notre province, on n'a voté rien d'aussi radical, d'aussi révolutionnaire que ces quelques mots que nous avons soulignés. Voyez plutôt ! Chacun des députés actuels de l'Assemblée législative, s'est fait élire en disant, implicitement, aux électeurs : " La loi exige que tout député possède des biens fonds au montant de \$2,000. Eh bien ! je possède ces biens fonds, puis-je me présenter devant vous." Les électeurs ont donc élu les députés, croyant que ceux-ci possédaient, en réalité, la propriété voulue par la loi. C'est-à-dire, qu'il est survenu entre les électeurs et les députés un véritable contrat, indépendant de la loi, qui confère aux premiers en droit *positif* au cens d'éligibilité. Or, c'est un axiome élémentaire du droit qu'un contrat bilatéral ne saurait être annulé sans le consentement des deux parties contractantes. Quel est l'homme honnête qui chercherait à se soustraire à une obligation, librement contractée, sans le consentement de la personne vis-à-vis de laquelle il avait contracté cette obligation ? Cependant, nous regrettons de le dire, la chambre d'assemblée a voulu se soustraire à une obligation solennelle, sans le consentement de l'autre partie. Et, chose remarquable, ce projet de loi a été rédigé par un homme qui, certainement, dans les affaires ordinaires, rougirait de commettre un acte qui ne fût strictement conforme aux lois de la justice. Tant est répandu cet abominable principe qui veut qu'un homme peut faire, en sa qualité de député, ce qu'il n'oserait pas faire en sa qualité de citoyen ! Nous partageons donc pleinement l'avis du *Canadien* qui dit :

" La position de la chambre d'assemblée est, de fait, insoutenable et contraire aux motions du bon droit. Elle, partie à un contrat, a cherché, par l'abus de ses pouvoirs, à tromper et frustrer l'autre partie."

Il est évident que le Conseil législatif aurait gravement manqué à son devoir s'il n'avait rejeté ce projet de loi subversif.

Mais quand bien même cette clause tout à fait révolutionnaire n'eût pas été insérée dans le bill, le Conseil aurait eu mille fois raison de rejeter le projet de loi de l'Assemblée législative.

On ne peut alléguer aucun prétexte, même plausible, en faveur de l'abolition du cens d'éligibilité, tandis qu'il y a plusieurs bonnes raisons en faveur de son maintien.

On dit que la chambre des communes l'a abolie. Mais, pour être logique, il faudrait commencer par prouver que la chambre fédérale a eu raison de l'abolir. Il ne suffit pas de suivre les précédents aveuglément ; il faut voir si les précédents sont bons. Du reste, le parlement fédéral et les législatures locales ne sont pas dans la même position. A ces dernières est confiée, d'une manière toute spéciale, la sauvegarde des droits de la propriété. Ainsi, en supposant même que le parlement fédéral fût justifiable d'abolir le cens d'éligibilité, il ne s'en suivrait nullement que les législatures provinciales eussent le droit de le faire.

Les partisans de l'abolition du cens d'éligibilité prétendent que la loi actuelle gêne la liberté des électeurs, en restreignant leur choix à ceux qui possèdent des biens fonds, tandis qu'il peut se faire qu'un homme très pauvre soit tout à fait apte à remplir les fonctions de député.

D'abord, il faut une ligne de démarcation quelque part. Il faut certaines garanties. Si l'on admet le principe de ces messieurs, qu'il ne faut restreindre en aucune façon la liberté des électeurs, ne devrait-on pas également admettre que le peuple a le droit d'élire, comme députés, les jeunes gens de moins de vingt et un ans, les femmes et les étrangers ?

Dans la pratique, du reste, la loi actuelle ne présente aucun inconvénient. Un homme qui possède réellement les qualités voulues par le bon sens pour devenir député, trouve toujours la propriété foncière voulue par la loi. Personne ne prétendra, assurément, que nous sommes affligés, dans notre pays, d'une disette de candidats aux élections ! Nous en avons toujours, au contraire, une surabondance.

Il y a, chez nous, une tendance marquée vers la démagogie. Il importe de réagir contre cette tendance funeste. Après avoir aboli le cens d'éligibilité, on voudra abolir le cens électoral. Puis, nous aurons le suffrage universel !

Nous aurons plusieurs autres bonnes raisons à donner contre l'abolition du cens d'éligibilité, mais cet article est déjà trop long ; et nous croyons, d'ailleurs, avoir suffisamment démontré l'inopportunité du bill de l'Assemblée législative et la sagesse dont le Conseil a fait preuve en rejetant ce projet de loi si intempestif.

### LE CANADA EN FRANCE.

Depuis quelque temps, la France s'occupe beaucoup du Canada. L'ancienne mère-patrie se resouvenant de sa fille aînée, et par les gracieusetés du présent elle veut se faire pardonner les négligences du passé. Le Canada, qui est toujours resté attaché au souvenir de la France, malgré plus d'un siècle d'oubli, voit, avec une vive satisfaction, le réveil qui se produit chez nos cousins d'outre-mer. Mais on ne saurait trop le répéter : cette reprise de relations entre les deux pays n'est pas sans danger pour nous, bien qu'elle soit de nature à nous flatter et à fortifier chez nous le sentiment national. Beaucoup de fausses doctrines, beaucoup d'idées subversives nous viendront de cette France, autrefois si catholique, aujourd'hui bouleversée et tourmentée par la révolution. La France de nos jours n'est malheureusement plus la France qui nous a donné la vie, la France que nous avons toujours aimée. Ainsi, soyons sur nos gardes.

Aimons toujours la France du temps passé, mais n'ouvrons pas nos bras à tous les Français indistinctement.

Aujourd'hui, il y a la France catholique, et

la France impie ou indifférente. Que la première ait toutes nos sympathies, toute notre admiration. Quant aux représentants de l'autre France, nous ne leur devons que la politesse lorsqu'ils viennent chez nous, rien de plus. Leur faire des orations, serait un acte de faiblesse, les fréquenter trop intimement, serait nous exposer à tomber dans leurs égarements.

Méfions-nous de la littérature française. Il se publie à Paris, et même en province, une foule de journaux et de livres infâmes qu'on ne manquera pas de nous expédier, comme on l'a déjà fait, du reste. Brûlons-les. Mais il se publie aussi en France de bons journaux et d'excellents livres. Que ceux-ci nous suffisent.

Nous voyons avec plaisir que les écrivains catholiques de France sont les premiers à parler du Canada. Parmi ces écrivains, M. Claudio Jannet occupe un rang distingué. Depuis son voyage au Canada, l'an dernier, il a publié plusieurs écrits remarquables sur notre pays. Les deux dernières livraisons du *Correspondant* contiennent une étude très soignée que M. Jannet a faite sur la race française dans l'Amérique du nord. Ce travail, qui dénote chez l'auteur un esprit observateur peu ordinaire, donne des renseignements très exacts sur le Canada, et contribuera pour beaucoup, nous n'en doutons pas, à faire disparaître bien des préjugés à notre sujet qui existent encore chez un grand nombre de Français.

M. Jannet commence par jeter un coup d'œil général sur l'Amérique du nord, théâtre " d'un immense mouvement qui emporte les hommes à l'occupation des territoires nouveaux et à la conquête de la richesse." Après avoir étudié l'immigration européenne aux Etats-Unis, immigration à laquelle la France " frappée de stérilité par la révolution" reste à peu près étrangère, l'auteur parle de la Confédération canadienne, et surtout de l'élément français qui s'y est développé, presque à l'insu de la France, et qui forme aujourd'hui le pivot du *Dominion*. Ayant constaté les progrès que nous avons faits, il dit :

" Devant ces résultats déjà considérables, les Canadiens sont pleins d'espérances sur l'avenir réservé à leur race. Ils la voient appelée par Dieu à reprendre dans le monde la grande œuvre de la France d'autrefois, et plus spécialement à représenter dans l'Amérique la civilisation chrétienne telle que l'Eglise sait la créer quand elle peut exercer librement son influence sur les institutions des peuples. Sans doute, ce sont là de vastes espoirs ; mais ils n'ont rien de chimérique, quand on jette un regard sur la protection toute providentielle qui a gardé cette petite nation et quand on considère la rapidité de son accroissement....."

" D'ailleurs, il est bon qu'un peuple se hausse le courage. Au Canada, ces grandes pensées ne sont pas l'apanage d'une petite classe de lettrés. Dans les campagnes les plus reculées, devant les auditoires composés exclusivement de cultivateurs, un orateur n'a qu'à les évoquer et qu'à rappeler les grands souvenirs religieux du pays, pour faire vibrer les âmes et provoquer des sacrifices réels dans l'intérêt de la patrie."

Parlant de l'éducation dans la province de Québec, M. Jannet s'exprime comme suit.

" La direction morale, base de l'éducation, appartient au clergé, tandis que le gouvernement provincial concentre ses efforts sur l'établissement des écoles dans les nouveaux territoires et sur la propagation de certaines connaissances usuelles. Grâce à cette saine éducation, et à une pratique très exacte des devoirs chrétiens, les Canadiens, qui sont au moins aussi instruits que les Ecossais, les Allemands ou les Français contemporains, sont infiniment mieux élevés. Dans les campagnes, les habitants ont une dignité de manières, une générosité de sentiments, une ouverture d'esprit, auxquelles les femmes joignent une distinction naturelle, qui nous font comprendre ce qu'étaient, à nos grandes époques nationales, ces fiers ruraux de la vieille Europe catholique, qui se glorifiaient du nom de Français, du titre de propriétaires allodiaux et se prétendaient tous gentilshommes."

M. Jannet parle ensuite de l'immigration européenne au Canada, de l'émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis, et de la colonisation. Nous reviendrons sur son excel-



lent travail. En attendant, remercions M. Jannet de cette étude si sympathique. C'est avec des hommes comme lui, c'est avec les catholiques de France, que les Canadiens doivent se mettre en relations, tant d'amitié que d'affaires.

### LA LANGUE FRANÇAISE.

Nous avons combattu longtemps, dans les colonnes d'un autre journal, pour faire respecter notre langue dans les sphères officielles, dans les bureaux et les départements publics, au parlement. Nous allons continuer cette guerre dans notre journal. Et nous invitons nos lecteurs à nous aider dans cette croisade; nous les prions de nous informer de toute atteinte portée aux droits de la langue française qui viendra à leur connaissance; de nous dénoncer tout fonctionnaire qui refusera, en leur présence, de reconnaître notre langue comme langue officielle. Il faut affirmer nos droits partout et toujours, les affirmer avec courage et persévérance si nous voulons qu'ils soient respectés et conservés. Ne jamais empiéter sur les droits et privilèges d'autrui, mais, en même temps, ne jamais céder un pouce de leur propre terrain, voilà ce que les Canadiens-français doivent faire en tout lieu et en toute circonstance.

### FABLE.

(Pour la Vérité.)

### LE PAYSAN ET LES MOINEAUX.

Dès le matin de la journée,  
Un paysan, la peau tournée  
Par le soleil  
Et le cœur en éveil,  
En invoquant la Providence,  
Semait en abondance  
Et d'une adroite main,  
Dans ses sillons tiédés, le plus pur de son grain.  
Des moineaux qui faisaient leur gentil babillage,  
Ensemble ou tour à tour,  
Dans le feuillage  
D'alentour,  
Le virent toup à coup et, d'une aile rapide,  
En bande intrépide  
Volèrent vers lui :

— "Veux-tu, lui dirent-ils, nous donner aujourd'hui  
La nourriture ?  
La vie est dure  
Et rien ne pousse encor dans les champs déflorés."

— "Mangez, mes pauvres éplorés,  
Répondit le semeur, saccagez mon domaine ;  
Je ne voudrais faire de peine,  
Ni gros ni peu,  
Aux oiseaux du bon Dieu."

Et les oiseaux mangèrent,  
Puis gaisment voltigèrent  
De buissons en buissons  
En disant leurs chansons.

Plus tard le grain, sorti du germe,  
D'un voile épais couvrit la ferme,  
Et nul n'aurait pu deviner  
Que les moineaux là-même étaient venus glaner.  
Or, juste en ce temps-là, des insectes nuisibles  
Mordirent les tiges sensibles,  
Et les riches épis, sur le point de mûrir,  
Allaient mourir,  
Quand les moineaux de la vallée,  
Prenant ensemble leur volée,  
Vinrent s'abattre sur les champs  
Et dévorer ces insectes méchants.

Non, le bien que vous faites  
Ne sera point perdu ;  
Mais ne laissez jamais vos âmes inquiètes  
Chercher comment il vous sera rendu.

PAMPHILE LEMAY.

### L'ACADÉMIE CANADIENNE.

Plusieurs de nos confrères ont annoncé que Son Excellence le gouverneur-général a l'intention de fonder une académie canadienne, semblable à la fameuse Académie française. On nous assure que cette institution se composera des principaux écrivains français et anglais de toute la Confédération, et qu'Ottawa sera son principal siège d'affaires, si nous pouvons, en parlant d'une académie, employer cette expression, qui sent le mercantilisme.

Le *Globe* considère ce projet comme sou-

verainement absurde, et ne veut pas croire que le marquis de Lorne se prête à une pareille comédie. Nous craignons que le *Globe* ne se trompe, et que le gouverneur-général ne se berce réellement de la douce illusion de pouvoir créer cette académie. Dernièrement, dans un article, dont l'inspiration venait évidemment de la citadelle, le *Chronicle* a longuement parlé du projet, comme devant bientôt se réaliser; il a même donné les noms de plusieurs immortels en perspective.

Le *Chronicle*, qui est rédigé par un littérateur de profession, voit la création de cette académie d'un fort bon œil; cela se conçoit. Mais nous, qui n'avons absolument rien à gagner à la fondation de cette société, rien à y perdre, nous pouvons envisager la question plus froidement, et, nous osons le dire, plus impartialement que notre confrère.

Cette académie, dit-on, doit "encourager les lettres canadiennes;" mais on ne daigne pas nous dire de quelle manière elle s'y prendra. S'occupera-t-elle de la vente des livres que ses membres mettront au jour? Verra-t-elle à ce que les législatures provinciales et le parlement du Canada achètent, chaque année, un certain nombre d'exemplaires de tout ouvrage publié sous ses auspices? Trouvera-t-elle des lecteurs aux auteurs qui en manquent? Assurera-t-elle des rentes aux écrivains lorsque leur verve sera épuisée? En un mot, sera-t-elle une espèce de société de bienfaisance et de protection mutuelles, comme la Société des gens de lettres de Paris? Dans ce cas, elle sera incontestablement une belle affaire pour nos littérateurs, mais nous n'hésitons pas à dire que le public n'y prendra aucun intérêt.

Si, d'un autre côté, négligeant les affaires matérielles, elle s'occupe exclusivement des choses intellectuelles, nous sommes prêt à parier dix contre un, qu'elle sera tout bonnement une société d'admiration mutuelle, constituée légalement et organisée sur une vaste échelle. C'est-à-dire qu'elle sera un véritable fléau pour le pays et un grand obstacle aux progrès de la bonne et saine littérature.

Pour tout dire, nous partageons pleinement l'avis de la *Minerve* qui ne voit pas l'utilité de cette Académie, laquelle, du reste, ne pourra jamais se fonder d'une manière sérieuse et permanente.

Nous avons besoin de bons instituteurs plutôt que de mauvais académiciens, et nos écrivains devraient étudier un peu plus la grammaire et les règles élémentaires du style, au lieu de s'endormir dans une béate admiration les uns pour les autres.

Personne, en France, ne s'occupe de ce que fait l'Académie française, et il est ridicule de croire que notre académie sera plus heureuse que son aînée.

### LA VÉRITÉ EN RIANT.

#### LES PRÉCÉDENTS.

L'homme et le mouton sont les seuls animaux qui suivent les précédents. Du moins, je n'en connais pas d'autres.

Quand j'étais jeune, et que je travaillais sur une terre, cette manie qu'ont les moutons de suivre les précédents m'a causé plus d'un tourment. Je conduisais le troupeau d'un champ à l'autre. Le chemin était droit, sans obstacle. Tout à coup, sans raison apparente, un mouton saute la clôture. Et les autres, jusqu'au dernier, la sautent également, au risque de se caser le cou dans le fossé.

Je ne connaissais pas alors mes semblables, et j'appelais cela rondement de la bêtise. Aujourd'hui, je suis devenu sage, et je sais que cela se nomme l'amour du précédent, amour que les hommes partagent avec les moutons.

On accuse souvent nos cultivateurs d'être routiniers, c'est-à-dire de suivre l'exemple de leurs pères. Mais, après tout, quelle différence y a-t-il entre l'habitant qui cultive mal, parce qu'il a vu son père mal cultiver, et le législateur qui vote une sottise, ou le ministre qui consacre une injustice, parce que cette sottise

a été votée et cette injustice commise sous le règne de Sa Majesté Georges III? L'habitant, le législateur et le ministre suivent les précédents, voilà tout.

Il y a, cependant, cette différence: l'habitant se fait dire des injures par les journaux, tandis que ceux-ci décernent au député et au ministre le titre de "docteur en droit constitutionnel."

Il y a une autre différence: en imitant l'exemple de son père, l'habitant ne fait du tort qu'à lui-même, au lieu que nos gouvernants, en suivant les précédents que leur fournissent les sots et les pervers du temps passé, peuvent mener le pays à la ruine.

Notre ligne de conduite est toute tracée par la justice et le bon sens, et il semble que rien au monde ne serait plus facile que de la suivre. Mais il y a quelque part un "précédent" qu'il faut déterrer avant d'agir. Souvent ce précédent nous conduit par dessus une clôture ou un fossé, quelquefois dans un abîme. N'importe; quelqu'un a passé par là et il faut le suivre. Sautons!

Oh! mes pauvres moutons! si j'avais su autrefois ce que je sais aujourd'hui, vos gambades ne m'auraient pas tant impatienté!

### A travers la Presse Canadienne.

La *Gazette de Sorel* voit tout en noir depuis quelque temps, d'aucuns disent depuis les élections de 1878. Toujours est-il que notre confrère publie des choses fort lugubres. Par exemple, un ami lui écrivait dernièrement:

"Le mal est dans la population, qui paraît avoir perdu tout sens moral."

Puis, le correspondant demande au rédacteur s'il n'est pas dégoûté. Et le rédacteur de répondre au correspondant qu'en effet il est dégoûté du présent, mais qu'il ne désespère pas de l'avenir. C'est à la fois triste et consolant; c'est la goutte de miel qui tempère l'amertume de l'absinthe.

L'*Electeur* reproduit les confidences de la *Gazette*, sans commentaires.

Voici, maintenant, une simple question: si les libéraux étaient au pouvoir, pense-t-on sérieusement que le rédacteur de la *Gazette* serait aussi dégoûté qu'il l'est, et croit-on, en bonne vérité, que l'*Electeur* étalerait, avec complaisance, aux yeux de ses lecteurs, les dégoûts de son confrère sorelois?

La *Minerve* et le *Courrier de Montréal* blâment sévèrement le Conseil législatif d'avoir réjété le projet de loi tendant à abolir le cens d'éligibilité, voté par l'Assemblée législative. Le *Canada* et le *Canadien*, au contraire, défendent l'action du Conseil. Nous croyons que la *Minerve* et le *Courrier* ont complètement tort et que le *Canada* et le *Canadien* ont pleinement raison. Le projet de loi en question était certainement regrettable, et le Conseil a rendu un service au pays en le rejetant. Il faut espérer qu'il le rejettera de nouveau si l'Assemblée législative le vote encore.

Le *Courrier de Montréal*, le *Monde* et la *Tribune* protestent énergiquement contre l'idée qu'on prête au gouvernement fédéral de nommer un Anglais comme juge additionnel du district de Montréal. Le *Courrier* s'exprime comme suit:

"Si nous sommes une minorité trop faible pour menacer, au moins pouvons-nous dire qu'il est probable que cette nomination injuste et outrageante sera le signal d'une affirmation pratique des droits et prétentions légitimes de notre race dont on n'a pas d'idée en 'hauts lieux'."

Si la presse des deux partis tenait toujours un langage aussi ferme, nous est avis qu'il y aurait moins d'écarts en "hauts lieux." Malheureusement, ce ne sont que des bourrasques; ça ne dure pas toujours. Règle générale, il faut l'avouer, les journaux de parti trouvent excellent tout ce que leurs amis font, et abominable tout ce que font les adversaires.

La *Patrie* de Montréal continue son dévergondage. Sous prétexte de faire de la chronique, elle répand, chaque semaine, des flots d'eau très sale sur les personnalités les plus respectables.

Le *Monde*, de Montréal, tance vertement le *Mail* de Toronto, organe du parti conservateur dans la province d'Ontario. Il s'agit

de la France et de l'Italie. Le *Mail* blâme la France de s'être mis l'Italie à dos, et va jusqu'à dire que notre ancienne mère-patrie est la nation la plus traîtresse et la plus fausse de l'Europe. Ce langage a excité la juste indignation du *Monde*, qui ne ménage pas le blâme à l'adresse de son confrère. Nous avons remarqué que le *Mail*, autrefois si sympathique à la France et aux Canadiens-français, prend un ton bien arrogant depuis quelque temps, en parlant de la race latine et des catholiques. Nous croyons que ce changement regrettable est dû au départ d'un des rédacteurs du *Mail*, M. Farrar, qui avait des idées plus larges que la plupart des journaux anglais.

En rendant compte de la dernière session, le *Canadien*, dans son numéro du 1er juillet, dit:

"Il n'a pas été fait de législation relative à la question de l'influence indue."

"Nous nous proposons de faire, pièces justificatives en main, l'exposé véridique des motifs qui ont rendu impossible l'amendement de la loi électorale. A chacun sa responsabilité."

Des motifs qui rendent impossible n'est pas très clair, mais le public lira sans doute avec intérêt cet exposé véridique.

Petite étude de mœurs. La *Minerve*, de lundi matin, dit: "La *Minerve* est de tous les journaux de Montréal celui qui a publié le plus de dépêches, samedi, sur l'attentat de Washington, et le seul qui ait commenté l'événement le jour même."

A quoi le *Monde*, de lundi midi, riposte: "Il n'y a pas un journal français qui ait mieux fait connaître que le *Monde*, samedi après-midi, les détails relatifs à l'assassinat de Garfield. Il n'y a qu'à comparer les dépêches pour s'en convaincre."

M. l'abbé Casgrain vient de commencer la publication, dans la *Revue Canadienne*, livraison de juin, une étude sur Octave Crémazie, qu'on lira sans doute avec intérêt, car ce travail se compose en grande partie de lettres inédites du poète. Ces lettres contiennent des appréciations critiques de plusieurs œuvres canadiennes, mais M. Casgrain en a diminué le piquant en substituant quelquefois la lettre X aux noms propres. Cette substitution n'a lieu que lorsque le poète blâme; jamais quand il loue.

M. l'abbé Casgrain est le fondateur, à Québec, de l'école des romantiques, gens qui écrivent beaucoup mais qui ne s'appliquent pas assez à atteindre la correction grammaticale, sous prétexte que la correction nuit à l'inspiration. Et, chose lamentable, non-seulement M. Casgrain est le fondateur de cette école, mais il néglige lui-même son style. Aussi, dans les quelques pages que nous avons sous les yeux, le savant abbé a-t-il commis plusieurs fautes de français. Exemples:

"...On laissait la causerie chevaucher la bride sur le cou."

Chevaucher signifie: aller à cheval. On ne dirait pas qu'un homme va à cheval, la bride sur le cou, mais bien qu'il laisse aller courir la bride, et sur le cou. C'est donc courir qu'il fallait, et non chevaucher.

"Disciple du savant abbé Holmes, qui a laissé un nom impérissable au Séminaire de Québec, et qui en avait fait son ami plus que son élève, il (Crémazie) avait appris de lui, etc."

Grammaticalement, cet en se rapporte au Séminaire de Québec, et non à Crémazie.

"Au physique, rien n'était moins poétique que Crémazie: courtard, large des épaules, la tête forte et chauve, la face ronde et animée, un collier de barde qui lui courait d'une oreille à l'autre, des yeux petits, enfoncés et myopes, portant lunettes sur un nez court et droit, il faisait l'effet au premier abord, etc."

Cette phrase manque absolument de correction. Il aurait fallu: "Ayant de larges épaules, la tête, etc."

Quand donc nos écrivains soigneront-ils un peu plus leur style? Le tout dit sans malice aucune, et dans l'unique dessein de réveiller ceux qui dorment.

### NOUVELLES DU CANADA.

#### LA SESSION.

La session de l'Assemblée législative, commencée le 28 avril, s'est terminée jeudi, le 30 juin. Cette session a été peu remarquable. L'opposition, fort menaçante avant la réunion des députés, ne s'est pas montrée féroce du tout. Les deux enquêtes instituées pour confondre MM. Sénécal et Pâquet n'ont pas été couronnées de succès. On n'a convaincu le



surlintendant du chemin de fer du Nord d'aucune malversation, et le secrétaire provincial garde encore son portefeuille. Pour faire pièce à l'opposition, quelques députés ministériels auraient voulu nommer un comité d'enquête pour s'enquérir d'une accusation de corruption portée contre M. Irvine. Mais, sur proposition de M. Tarte, cette demande de comité a été repoussée.

Des journaux conservateurs ont publié des choses fort désagréables à l'adresse de M. Tarte, en cette circonstance, mais n'ont rien dit aux trois ministres qui ont voté, avec lui, contre l'enquête. Mais ces trois ministres s'en sont fait donner sur les doigts dans une réunion de députés ministériels; du moins on l'affirme. Cet incident est le seul qui ait piqué la curiosité du public. Pourquoi M. Tarte a-t-il protégé M. Irvine, qui a fait tant de mal à MM. de Boucherville et Angers? S'il voulait administrer un coup de pied au premier ministre, que n'a-t-il choisi une autre circonstance? S'il est opposé aux enquêtes, par principe, pourquoi ne s'est-il pas opposé à toutes les enquêtes? Voilà quelques-uns des problèmes que les ministériels se posaient dans les couloirs de la chambre? Comme tout est mystère pour nous dans le monde politique, nous ne faisons qu'enregistrer ces problèmes sans tenter de les résoudre. Le député de Bonaventure savait, sans doute, ce qu'il faisait et pourquoi il le faisait. Dans tous les cas, il peut se vanter d'avoir fait "jaser le monde," ce qui n'est pas aussi facile à faire qu'on le croit généralement.

Le projet de loi, pour permettre à l'Université Laval de multiplier ses chaires d'enseignement, a été voté par les deux chambres après une longue discussion. Cette question a vivement excité les esprits à Montréal.

La question de l'affermage ou de la vente du chemin de fer provincial n'a guère été discutée durant la session. Comme cette propriété publique acquiert chaque jour de la valeur, on ne doit pas s'empresse de s'en défaire: Voilà le sentiment général, croyons-nous.

Quelques journaux avaient annoncé que la session ne se passerait pas sans que la question de l'influence indienne fût réglée dans le sens de la lettre collective de NN. SS. les évêques demandant la modification de la loi électorale pour que la liberté du prêtre, dans l'exercice de ses devoirs sacerdotaux, ne soit pas gênée. Mais la session est terminée, et la loi électorale est encore intacte. M. Frs Langolier a raillé le gouvernement sur son manque d'initiative, et lui a demandé s'il ne se proposait pas de faire quelque amendement à la loi. Mais le gouvernement a gardé de Conrart le silence prudent.

La discussion du budget a été fort languissante. Pourtant, la situation financière du pays est assez intéressante, pour ne rien dire de plus.

Un projet de loi sur l'éducation, déposé par le gouvernement, a été retiré. Nous aurons sans doute à revenir sur cette question importante.

L'Assemblée législative a voté l'abolition du sens d'éligibilité, mais le Conseil législatif a rejeté ce projet de loi comme ayant des tendances révolutionnaires.

Les deux chambres ont voté une loi pour prolonger d'un an la durée des parlements. Nous n'aurons dorénavant les élections locales que tous les cinq ans, au lieu de tous les quatre ans. C'est bien assez souvent!

Voilà un résumé des travaux les plus importants de la session.

Le premier ministre de la province, l'honorable M. Chapleau, est parti ces jours derniers pour Paris. Il sera bientôt suivi, dit-on, par M. Sénécal. Plusieurs journaux prêtent au gouvernement provincial l'intention d'entrer en négociations avec des capitalistes français pour la vente ou l'affermage du chemin de fer du Nord.

En attendant le retour de M. Chapleau, M. Loranger agit comme chef de gouvernement, et M. Ross comme ministre des travaux publics et de l'agriculture. Quand il

sera revenu, M. Chapleau prendra le portefeuille des chemins de fer, laissant à M. Ross le département des travaux publics et de l'agriculture.

On rapporte qu'un miracle éclatant a été opéré à Sainte-Anne de Beupré, dimanche, le 3 juillet. Une dame Mercier, de St. Gervais, comté de Bellechasse, infirme depuis longtemps, a été instantanément guérie, pendant qu'elle priait dans l'église de la grande sainte.

### INFORMATIONS.

L'honorable M. Caron, ministre de la milice, vient de faire une tournée dans la province d'Ontario, en sa capacité officielle. Les journaux annoncent qu'il a beaucoup plu aux gens du Haut-Canada. Nous n'en doutons pas; M. Caron a le don de plaire; il plaît partout, dans un salon aussi bien que sur un champ de bataille simulée. Mais M. Caron aurait plus plu s'il n'avait pas prononcé un petit discours à Kingston en l'honneur du collège militaire, institution fort coûteuse dont beaucoup de gens sensés ne voient pas l'utilité.

Le Gouverneur-Général vient de nommer M. le sénateur Cornwall au poste de lieutenant-gouverneur de la Colombie Anglaise, en remplacement de l'honorable M. Richards. M. Cornwall a joué un rôle très effacé sur la scène politique.

Le *Monetary Times* croit que la récolte de blé d'automne dans la province d'Ontario ne dépassera pas la moitié, les deux tiers tout au plus, d'une récolte ordinaire. L'étendue ensemencée est plus considérable qu'à l'ordinaire, mais la saison a été peu favorable. L'apparence du blé du printemps dans la province semble meilleure. L'avoine, les pois, l'orge, y promettent un bon rendement, et le foin y sera abondant. On dit qu'il y aura aussi une bonne récolte dans la province de Manitoba.

M. le curé Vézius, des Trois-Pistoles, a suggéré à ses paroissiens d'aller s'établir au milieu de la forêt dans un canton de Témiscouata. Des fils de cultivateurs, hommes sérieux, ont donné leurs noms au nombre de 37. Leur zèle curé les a avertis qu'il ne voulait pas de ceux qui donnaient leurs noms seulement pour grossir une liste.

37! C'est un noyau suffisant pour former une belle colonie. Il ne manque plus qu'un chemin pour permettre à ces braves colons de se rendre au canton désiré. L'auront-ils enfin ce chemin? Si jamais il y a de l'argent bien employé, à coup sûr, c'est dans ce cas-ci. Un chemin donc, sans retard, et M. le curé Vézius, ce bon prêtre de Dieu, verra l'excédant de sa paroisse prendre le chemin de la forêt.

Si l'on ne fait pas un chemin pour que ces jeunes gens puissent se rendre à la forêt, ils prendront le chemin tout fait des Etats-Unis.

Trois cercles agricoles se sont formés tout dernièrement; ceux de la paroisse des Saints-Anges, de St-Frédéric et de St-Isidore.

On croit généralement que la récolte du foin manquera dans plusieurs endroits de la province de Québec. Pour les céréales, on espère que "les larmes de St. Pierre" vont leur permettre de parvenir à bonne maturité.

L'élection de M. MacKintosh, maire de la ville d'Ottawa, vient d'être annulée par les tribunaux. M. MacKintosh ne possédait pas, au moment de son élection, le montant de propriété foncière voulu par la loi.

Cette année, l'exposition de la confédération aura lieu à Halifax et s'ouvrira le 21 septembre pour se terminer le 30. Contrairement à l'usage, on n'exigera des exposants aucun prix d'entrée. La somme de \$15,000 sera distribuée en prix.

L'ouvrage de M. Chouinard, sur la fête nationale des canadiens-français, est maintenant prêt, et sera bientôt distribué aux souscripteurs.

Sa Grandeur Mgr Antoine Racine et M. l'abbé Hamel viennent de partir pour Rome, afin d'obtenir une nouvelle décision du Saint-Siège touchant la succursale de l'Université-Laval à Montréal.

### AVIS IMPORTANT.

Personne n'est obligé de renvoyer ce numéro. On peut le garder, sans craindre de se trouver abonné malgré soi, et de recevoir un compte d'abonnement au bout de l'année.

### NOUVELLES GÉNÉRALES.

Tout annonce que la récolte en Europe dépassera, cette année, la moyenne ordinaire.

Un village de 300 maisons, dans le canton de Valois, Suisse, a été récemment détruit par un incendie que la foudre avait allumé.

Le *Times*, de Londres, doit envoyer un de ses correspondants en Sibérie pour y étudier la condition des milliers d'exilés politiques que la Russie expédie dans ce pays inhospitalier.

Un fonctionnaire abyssinien, ayant maltraité et mis sous les arrêts des missionnaires français, le consul français a vivement protesté. Le gouvernement français maltraite les religieux lui-même, mais il ne veut pas que les gens de l'Afrique suivent son exemple. Singulier gouvernement, en vérité.

La population de Londres, d'après le dernier recensement, est de 3,814,071. Cette population a augmenté d'un million depuis vingt ans. Les Anglais peuvent se vanter d'avoir la plus grande ville du monde civilisé. On dit qu'il y a à Londres plus de catholiques qu'à Rome, plus d'Irlandais qu'à Dublin, et plus de Juifs qu'à Jérusalem. Et nous pouvons ajouter: Plus de misère qu'on ne peut imaginer.

M. Albert Lefavre, qui a occupé le poste de consul français à Québec pendant plusieurs années, et qui s'est acquis l'estime générale par ses manières distinguées et le vif intérêt qu'il prenait aux affaires du Canada, a été transféré au consulat de New-York. Il est remplacé à Québec par M. le comte Desesmaisons. Nous craignons fort n'avoir rien gagné à l'échange; M. le comte, s'il faut en juger par sa réponse à la Société française de bienfaisance, est un grand admirateur des "institutions vraiment libérales que la France s'est librement données," et qui permettent à Gambetta et cie de priver les catholiques français de leur liberté.

Le département de l'agriculture à Washington publie un état d'après lequel la récolte de blé aux Etats-Unis n'atteindra pas plus de 80 pour cent d'une récolte moyenne.

### NOUVELLES D'EUROPE.

#### ANGLETERRE ET IRLANDE.

La question irlandaise occupe, ou plutôt absorbe l'attention publique en Angleterre. Le projet de loi agraire, dit *land bill*, est vivement discuté à la chambre des communes. Ce projet de loi, sans être parfait, sans être même passable, est un pas dans la bonne voie. Le gouvernement admet au moins que les griefs du peuple irlandais sont réels et qu'il faut y apporter un remède quelconque. Mais il est à craindre que le gouvernement, cédant à la pression exercée par la chambre des lords, ne permette que le projet de loi soit mutilé au point de le rendre illusoire. Ainsi mutilé, il sera peut-être voté par la chambre haute, mais il ne règlera pas du tout la question agraire, loin de là. En Irlande, la population conserve une attitude ferme mais digne. Elle ne cesse d'agiter la grande question du jour, elle demande toujours avec énergie que les *landlords* soient forcés de rendre justice aux fermiers, mais elle ne donne aucun prétexte aux autorités de déclarer l'Irlande en état de rébellion. Il y a eu quelques rencontres partielles entre le peuple et la police, mais bien que l'excitation soit intense, il n'y a rien eu qui ressemble à un soulèvement général. Il faut espérer que le peuple irlandais continuera à se montrer aussi sage. Qu'il ne dépasse pas la limite d'une résistance légale, et sa cause est gagnée.

#### RUSSIE.

Ce malheureux pays est toujours tourmenté par le nihilisme, que la tyrannie des césars a engendré, et qui finira par faire crouler le trône des Romanoff. Le nouveau czar est comme paralysé d'épouvante. Renfermé dans un château, entouré de soldats qui peuvent le trahir d'un instant à l'autre, sachant que des milliers, peut-être des millions de ses sujets sont ses ennemis implacables, il ne fait aucun effort pour pacifier son empire. C'est un condamné, qui attend, en tremblant, l'heure de sa mort. Le czar est peut-être l'homme le plus malheureux de l'Europe ou du monde entier.

On reçoit peu de nouvelles de la Russie, mais on sait que les nihilistes conspirent toujours, et deviennent chaque jour de plus en plus audacieux. Le bruit court ces jours derniers qu'ils avaient incendié Moscou, mais cette nouvelle n'est pas confirmée. Toutefois, on doit s'attendre à quelque catastrophe, d'un jour à l'autre.

#### FRANCE ET ITALIE.

L'occupation de la Tunisie par la France a porté ombrage à l'Italie. De là une situation fort tendue. Une guerre franco-italienne n'est pas impossible. Les

deux gouvernements se traitent encore poliment, mais l'excitation populaire, surtout en Italie, est à son comble. Dernièrement, il y a eu à Marseille une collision entre des ouvriers français et des ouvriers italiens et depuis cet événement, il ne se passe presque pas un seul jour sans que le télégraphe nous signale, dans les principales villes d'Italie, des démonstrations hostiles à la France que le gouvernement italien est impuissant à réprimer.

#### TURQUIE.

Un étrange événement vient de se passer en Turquie. On sait que pendant la guerre russo-turque le sultan Abdul Aziz a été détrôné. Quelque temps après, le télégraphe nous apprenait que le sultan s'était ôté la vie. Des malins disaient, dans le temps, qu'on l'avait suicidé. Quoi qu'il en soit, la mort tragique du malheureux monarque était oubliée. Tout-à-coup, on annonce que Midhat Pacha, ancien grand vizir d'Abdul Aziz, et plusieurs autres dignitaires turcs, sont soupçonnés d'avoir assassiné le sultan. Ils sont arrêtés et subissent leur procès à l'orientale, c'est-à-dire qu'il ne leur est permis de se défendre d'aucune façon. Naturellement, ils sont trouvés coupables. Midhat et plusieurs autres sont condamnés à mort.

### ETATS-UNIS.

#### LE PRÉSIDENT GARFIELD.

Voici la grande nouvelle aux Etats-Unis, celle qui absorbe toutes les autres: Samedi, le 2 juillet, au moment où le président Garfield allait monter dans un train de chemin de fer, à la gare de Washington, un nommé Charles Guiteau a tiré deux coups de feu sur lui. L'une des balles est entrée dans l'abdomen, infligeant au président une blessure peut-être mortelle; l'autre l'a frappé à l'épaule ne causant qu'une blessure peu grave. Garfield a été immédiatement transporté à un bureau de la compagnie du chemin, où des médecins, appelés en toute hâte, lui ont prodigué les premiers soins. Plus tard, on a transféré le blessé à la Maison Blanche, sa résidence. Pendant deux jours on désespérait de sa vie, mais aujourd'hui, bien que tout danger ne soit pas passé, on dit qu'il ne mourra peut-être pas.

Guiteau a été arrêté comme il cherchait à s'enfuir. Il avait encore dans sa main le revolver à cinq coups avec lequel il avait fait feu sur le président. On a dit qu'il avait levé son arme pour tirer sur Blaine, secrétaire d'Etat, qui accompagnait le président, mais ce point paraît incertain.

On a fait circuler plusieurs rumeurs touchant le mobile du crime. On a prétendu d'abord que le meurtrier était un agent des mormons. Garfield, on le sait, a déclaré qu'il se proposait d'extirper la bigamie, base du mormonisme. Mais il a fallu écarter cette explication. On a dit ensuite que l'assailant était un ancien consul destitué par Garfield; plus tard, que c'était un chercheur d'emploi qui n'avait pas pu réussir à obtenir une place du gouvernement. Finalement, on a découvert que le meurtrier se nomme Charles Guiteau. Il n'est pas, comme on l'a affirmé, un Canadien-français; il est probablement né aux Etats-Unis, et il est incontestablement huguenot d'origine. Son père, qui est un homme très respectable, demeure à Freeport, Etat des Illinois. Charles Guiteau était un avocat de bas étage, et avait toujours mené une vie fort dissolue.

On ne connaît pas encore, d'une manière certaine, le motif qui a poussé Guiteau à commettre ce crime. Quelques journaux ont dit que le meurtrier n'était que l'instrument d'une faction du parti républicain, la faction des *stalwarts*, ou intransigeants, dont Grant, Conkling et Arthur, le vice-président, sont les chefs. On le sait, depuis quelque temps, les deux factions du parti républicain, celle qui soutient le président et celle qui reconnaît Conkling pour son chef, sont en guerre ouverte au sujet du *patronage*. Et plusieurs n'ont pas craint de dire que Conkling et Arthur étaient les véritables auteurs du crime. On s'est appuyé sur le fait que Guiteau aurait dit, en tirant le premier coup de pistolet: "Je suis un *stalwart*." On aurait aussi trouvé des lettres de Guiteau dans lesquelles il déclarait qu'il allait tuer Garfield pour unir le parti républicain. Pour nous, nous croyons fermement qu'aucun homme public n'a trompé dans cette horrible affaire. Nous sommes certains que Guiteau est un pauvre hère rendu fou par les discussions politiques, qui sont aussi violentes et aussi haineuses aux Etats-Unis qu'au Canada.

Ceci est une grande leçon pour nous, et montre les dangers auxquels l'esprit de parti, poussé aussi loin, nous expose.

Ce qui est arrivé aux Etats-Unis, arrivera un jour dans notre pays, si nous ne mettons moins de haine et plus de justice et de charité dans nos polémiques.

IL N'EST JAMAIS TROP TARD. — On lit dans le *Catholic Sentinel*:

Il n'est jamais trop tard pour se convertir. Une indienne de la mission catholique de Keschina, dans le diocèse de Green Bay, s'est décidée, l'année dernière, à étudier la doctrine catholique, et elle a reçu le baptême à l'âge de cent cinq ans.



## LECTURES DU SOIR.

Sous ce titre, nous publierons, toutes les semaines, des récits, des historiettes, des légendes, ect., qu'on lira avec profit et plaisir, le soir, au coin du feu, en hiver; sous les grands arbres, en été, en se reposant des fatigues de la journée.

Nous donnons aujourd'hui un touchant récit du P. Lacasse, et un compte-rendu d'un voyage à Metgermette.

(Pour la Vérité.)

A. M. J. P. TARDIVEL,

Bien cher ami,

De nombreuses demandes me font voir que vous tenez beaucoup à ce que nos cultivateurs, qui reçoivent votre journal, aient quelques mots touchant nos sauvages, sujet qui les intéresse à un si haut degré. Je vais leur raconter la protection spéciale que la Mère de Dieu, notre bonne Mère à tous, accorde à ses pauvres enfants des bois.

## UNE FAMINE CHEZ LES SAUVAGES.

L'événement se passe au Canada, dans les forêts qui se trouvent en arrière de Mingan, éloigné de Québec de 150 lieues. Nous sommes en 1873.

Le Rév. Père Arnaud avait fini sa mission. Les sauvages, au nombre de 70 familles, avaient pris le chemin de la forêt aussitôt après que le Père leur eut donné une dernière bénédiction. Ils apportaient un peu de farine, justement assez pour leur permettre de se rendre à leur terrain de chasse. Là ils espéraient vivre comme ils ont toujours vécu — de la viande des bêtes des bois.

L'automne arrive avec ses frimas et ses neiges; la chasse des animaux à fourrure réussit à merveille — tout fait présager un heureux hiver. On célèbre pieusement et joyeusement la fête de Noël — le sauvage au milieu de ses bois ne l'oublie jamais. L'étoile du firmament marque minuit. Chacun tombe à genoux; le beau cantique: "Nikamotuatao Jeshos ka iliniout — chantons Jésus qui vient de naître," sort de toutes les poitrines. Les montagnes se le répètent l'une à l'autre, et la nature, qui paraissait ensevelie sous son manteau de neige, semble renaître tout-à-coup à ce moment solennel.

Février apparaît, et avec cette lune arrivent les craintes. Le porc-épic est devenu rare, la perdrix blanche a pris son vol vers d'autres lieux, il ne reste plus que le caribou. Le caribou... mais les loups, la terreur de cet animal, les loups, dont les pistes sont nombreuses, ne l'ont-ils pas chassé bien loin?

Nos bons sauvages, disséminés sur un espace de plus de 80 lieues, sont à chercher les grands marais où cet animal séjourne généralement dans l'hiver. Le caribou n'y est pas. Un mois se passe. Grand Dieu! Quel mois!! Ceux qui ont passé par de telles misères sont seuls capables de s'en faire une idée.

Tuer une perdrix, un lièvre, chaque jour, ou tous les deux jours, voilà à peu près tout le résultat de la chasse d'une cabane qui compte trois ou quatre familles.

Vous les représentez-vous, lecteurs, ces pauvres sauvages, grelottant de froid, marchant pendant des journées de tempête, au milieu des bois ou traversant de grands lacs, et revenant le soir, tristes et abattus, sans avoir une bouchée de nourriture pour apaiser leur faim? Voyez-les placer la main sur leur cœur, pour en comprimer les battements, quand leurs petits enfants crient: papa! pourquoi ne nous donnes-tu pas à manger? Es-tu fâché contre moi, maman? Si tu savais comme j'ai faim!... tu ne me réponds pas seulement... Pour toute réponse, la mère humecte de l'abondance de ses larmes, les froides branches de sapin qui la séparent d'une couche de neige de six pieds.

Le lendemain, le père, plus heureux, apportera un lièvre ou une perdrix et dix ou douze personnes se partageront ce peu de nourriture.

Le mois de mars va finir, et déjà, à la hauteur des terres de Mingan, trente-trois personnes, dont vingt-deux dans une seule cabane, sont mortes de faim. Elles sont là, étendues sur leurs branches de sapin; la mère tient encore sur son cœur un enfant qui lui aura survécu d'un jour. Oh! mère généreuse! avant ton dernier soupir, accole sur ton sein maternel cet enfant auquel tu veux prolonger la vie aux dépens de la tienne!

Dix-neuf personnes sont dans une cabane d'écorce de bouleau. Depuis deux mois, elles ont fait à peu près une cinquantaine de repas et bu quelques cuillerées de bouillon. Dix d'entre elles sont endormies sous l'effet de la

faiblesse. Elles respirent encore, mais sans un secours prompt, elles devront se réveiller dans l'éternité. Il en reste neuf qui ne sont pas privées de tout sentiment, mais dont huit sont incapables de sortir, voire même de se tenir assises.

Le dix-neuvième, Pierre Waosholno part un matin pour la chasse. En lui reposent les dernières espérances humaines des malades. Il disparaît, on n'entend plus ses pas, mais à chaque instant l'oreille surexcitée de ces gens affamés croit entendre un coup de fusil qui serait l'annonce de la fin de leurs maux. Une demi-heure se passe. Quelle fut longue cette demi-heure! Un bruit se fait entendre à l'extérieur de la cabane. Serait-ce un secours qui arrive? Hélas! Pierre Waosholno, dominé par le froid, vaincu par la faim, terrassé par la faiblesse, s'en revient, en se traînant sur ses genoux. C'en est fini, dit le vieux Piel Manikapo: Compagnons de chasse! adieu. Préparons-nous à paraître devant le Grand Esprit.

Après avoir prononcé lentement ces paroles, il s'étendit sur des branches de sapin, se croisa les bras sur la poitrine, pressa sur ses lèvres l'image du Divin Crucifié, puis se ferma les yeux. Il venait de s'ensevelir vivant. Immobile comme un cadavre, il attendait venir, sans peur, le moment de la mort.

Une femme chrétienne, la femme forte de l'évangile, voyant revenir mourant leur dernier espoir humain, ne perdit point courage. Quand tous les secours de la terre nous manquent, dit-elle, c'est alors que Dieu montre sa puissance. Elle prie, cette bonne Catherine, elle a déjà prié vingt-quatre heures à genoux, soutenue par deux courroies de peau de caribou. Voyez, lecteurs, comme elle regarde fixement la vieille image enfumée qui est suspendue aux perches de la cabane. C'est l'image de notre bonne Mère qui est au ciel. Écoutons la prière qu'elle lui fait:

"Bonne Vierge Marie! La Robe Noire nous a dit que tu étais notre bonne Mère, et je l'ai toujours cru; eh bien! montre-toi telle, nous voulons de quoi manger. Toi qui accordes des grâces pour nourrir l'âme, à plus forte raison, tu peux soulager le corps. Montre-toi notre Mère. Tu dois être meilleure que moi, et cependant moi, la dernière de tes enfants, pourrais-je me décider à refuser de donner à mon enfant un peu de nourriture qu'il me demanderait? — Vierge Marie! Regarde les bêtes des bois, le caribou est farouche, craint l'homme, mais si vous voulez attenter à la vie d'un de ses petits, on verra cette mère craintive devenir tout-à-coup féroce et donner sa vie pour sauver celle de son petit. Bonne Mère, voyez la louve, cet animal repoussant, grossier, la louve pourtant donnera mille vies, si elle les a, pour protéger ses petits. Et toi, Mère de Jésus, n'es-tu pas aussi notre Mère? Ne sommes-nous pas tes enfants? Si la louve donne sa vie pour les siens, sera-t-il dit que la Vierge Marie ne voudra pas même donner une bouchée de nourriture à ses enfants, à ses enfants qui l'aiment? Marie! écoute-moi: nous avons besoin de voir la Robe Noire, nous ne voulons pas, nous ne devons pas mourir ici."

Le vieux Piel Manikapo, jusque là immobile, enseveli, ouvre un œil, se dresse tout-à-coup sur son séant et s'écrie: "Camarades! les caribous viennent, mon oreille exercée ne me trompe pas, entendez-vous ce bruit qui se rapproche?"

La bonne Catherine prie toujours. Pierre Waosholno, étendu à l'entrée de la cabane, d'une main tremblante saisit son fusil, — son bras défaillant peut à peine le soulever. Soudain, un caribou — oui, un caribou se présente à la porte de la cabane. Mu par une curiosité qu'on chercherait en vain à expliquer, de sa tête il relève la peau de caribou qui ferme l'entrée de la hutte, et immobile, il compte les têtes de la famille. Pierre presse la détente et l'animal tombe à l'endroit même sur la neige. Hâte-toi, Pierre, hâte-toi, brave chasseur de t'accoler les lèvres sur la plaie saignante de l'animal, humectes de sang, prend des forces, car d'autres caribous t'attendent. Ils sont là six encore qui attendent la mort.

Pierre recharge son fusil et abat un deuxième animal, puis un troisième, et sans qu'un seul ne bouge, il se rend ainsi jusqu'au septième — sept caribous sont morts, et alors Catherine cesse de supplier pour commencer à remercier Celle qui était véritablement la Mère de ces pauvres sauvages abandonnés.

Lentement, mais sûrement, les malades reviennent à la santé, et à petites journées parviennent à se rendre près de leur petite chapelle bien-aimée. Tous ils s'agenouillèrent devant la statue de la Sainte Vierge, lui offrirent leur présent en chantant en chœur ce refrain admirable:

Marie! Oh! qu'elle est bonne!!

ZACH. LACASSE, Ptre. O. M. I.

## L'ŒUVRE de la COLONISATION.

SAINT-ZACHARIE DE METGERMETTE.

Dernièrement, notre rédacteur en chef avait l'honneur d'accompagner le R. P. Lacasse à Metgermette, nouvel établissement de colonisation. Il croit qu'un récit de ce petit voyage ne sera pas sans intérêt pour les lecteurs de la Vérité. Pour que ce récit soit moins guidé, abandonnons le nous trop pompeux, qui convient à l'article politique, et adoptons le moi, plus familier et qui sied mieux au simple chroniqueur:

Lundi, le treize juin, je prenais le train du "Québec Central" autrefois le "Lévis et Kennébec", pour St-Joseph de la Beauce, en route pour le canton de Metgermette. Il faisait une chaleur accablante. Dans le wagon où je me trouvais, il y avait fort peu de monde, et il ne se produisit aucun incident pour m'empêcher d'admirer, à mon aise, les belles campagnes que nous traversions, la fertile vallée de la Chaudière, et les magnifiques paroisses qu'arrose cette rivière.

À la station "du Pont", située à cinq milles de St-Joseph, un brave ami de la colonisation, M. Gagné, m'attendait avec un petit billet du R. P. Lacasse. Le bon Père m'invitait à le rejoindre à St-Georges, et m'informait que M. Gagné s'était chargé de m'y conduire. Les sept lieues et demie qui séparent la station du Pont de St-Georges furent bientôt franchies, malgré la chaleur et la poussière. Car, il faut le dire, les chevaux de la Beauce ont un "train de route" superbe. Aussi, les gens de ce beau comté sont-ils particulièrement fiers de leurs chevaux. On m'a assuré qu'un brave cultivateur de cette contrée a intenté, un jour, une poursuite contre son voisin parce que celui-ci avait dit que son cheval, à lui, le défendeur, allait plus vite que le cheval du demandeur. C'était une insulte qu'il fallait laver dans un procès.

Au presbytère de St-Georges, où j'arrivai vers sept heures, le R. P. Lacasse m'attendait. Il me présenta à M. le curé Bernier, qui m'offrit l'hospitalité de sa maison avec une si grande cordialité qu'il m'eût été impossible de la refuser, quand bien même j'aurais été tenté de le faire. Le R. P. Bournigalle, O. M. I. s'y trouvait aussi, ayant commencé à prêcher une retraite aux paroissiens de St-Georges, le matin même. J'y fis, de plus, la connaissance de M. Meunier, autrefois vicaire de Sainte-Marie, aujourd'hui curé de Saint-Zacharie de Metgermette, de M. Roy, vicaire de St-Georges, de M. Gosselin, vicaire de St-François, et de M. P. Thérberge, ecclésiastique, qui s'intéresse vivement à la colonisation, et qui, soit dit sans blesser sa modestie, a déjà beaucoup fait pour cette belle œuvre.

En pareille compagnie, il va sans dire que la soirée se passa fort agréablement. Nous eûmes une longue et intéressante conversation sur l'établissement de nos terres incultes, l'amélioration de l'agriculture et l'immigration, interrompue quelquefois par un bon mot ou un récit de voyage du R. P. Bournigalle, ou une anecdote amusante du R. P. Lacasse.

Le lendemain matin, vers dix heures, nous partîmes pour Metgermette. Nos véhicules étaient deux superbes "planches." Ce sont les seules voitures qui puissent résister aux chemins de colonisation. M. B. Roy, de Saint-Joseph conduisait le P. Lacasse, et M. Bourque, employé de M. Gagné, m'avait pris sous ses soins.

En gravissant les hauteurs qui dominent le village, nous vîmes sortir de l'église une nombreuse procession. C'était la procession du jubilé, et elle était faite aussi pour demander de la pluie. Quatre heures après, il pleuvait à plein ciel.

À trois lieues de Saint-Georges se trouve le canton de Watford. C'est un nouvel établissement, voisin de Metgermette. M. le curé Bernier doit bientôt y faire ériger une chapelle, et, pour le moment, M. Meunier desservira cette colonie.

Nous fîmes un petit détour pour visiter une partie de ce canton. Watford renferme de belles terres et de magnifiques cours d'eau, et déjà plusieurs colons, pleins de courage et d'énergie, y sont établis. La plupart de ces braves gens, occupés à la construction d'une grange, se trouvant réunis près du chemin, le P. Lacasse put leur adresser quelques paroles d'encouragement.

Revenant ensuite sur nos pas, nous nous engageâmes dans le chemin qui conduit à Metgermette. Les chemins de colonisation sont comme le chemin du Paradis: ils sont terriblement difficiles à parcourir. Roches, souches, racines, trous, bourbiers, arbres renversés qui bloquent la voie, arbres debout, mais à moitié rongés par le feu, qui menacent de vous écraser à chaque instant, voilà les

déclics réservés à ceux qui sont obligés de parcourir les chemins de colonisation. Pauvres colons! me disais-je, si les ministres et les députés voyageaient par ces routes plus souvent, vous briseriez plus rarement vos voitures. Et je me mis à rédiger, mentalement, le projet de loi suivant que je recommande à l'attention de nos législateurs:

## PROJET DE LOI CONCERNANT LES CHEMINS DE COLONISATION.

"Attendu qu'il est à peu près impossible de faire de la colonisation sans des routes praticables;

"Attendu que les chemins de colonisation sont ordinairement dans un état affreux;

"Attendu que les ministres et les députés ignorent généralement les difficultés énormes que les colons rencontrent dans ces chemins;

"Attendu que les ministres et les députés travailleraient peut-être un peu plus à faire disparaître ces difficultés s'ils en avaient personnellement connaissance;

"Attendu qu'il appert que les ministres et les députés ont le goût et le loisir de faire des voyages, puisqu'ils vont aux eaux, et à d'autres endroits d'amusement;

"La Reine, de par l'avis et avec le consentement de la législature de la province de Québec, décrète ce qui suit:

"Article I.—Tout député devra produire au commencement de chaque session, et remettre entre les mains du président de la législature, un certificat signé par M. le curé A. Labelle, le R. P. Z. Lacasse, ou toute autre personne compétente, constatant que le dit député a parcouru, de bonne foi, pendant les vacances, quinze milles de chemin de colonisation.

"Article II.—Tout ministre de la couronne, siégeant à l'Assemblée législative, devra produire, de la même manière, un certificat semblable au certificat mentionné dans l'article précédent, constatant qu'il a parcouru, de bonne foi, pendant les vacances, cinquante milles de chemin de colonisation.

"Article III.—Tout député, ou tout ministre qui aura négligé de se conformer aux dispositions ci-dessus, perdra, *ipso facto*, son droit de siéger et de voter dans l'Assemblée législative de la province de Québec, et sera indigne tant qu'il ne se sera pas conformé aux dispositions de cet acte.

"Article IV.—Le troisième jour après l'ouverture de chaque session, le président de l'Assemblée législative devra ordonner une nouvelle élection dans tout comté dont le représentant aura négligé de se conformer aux dispositions de cet acte.

"Article V.—Cet acte viendra en vigueur le jour de sa sanction, et ne pourra pas être abrogé ou amendé tant qu'il y aura de la colonisation à faire dans la province de Québec."

Au moment même où j'achevais, dans mon esprit, la rédaction de cette loi aussi nécessaire que rigoureuse, la pluie vint changer le cours de mes idées. Nous fîmes bientôt mouillés jusqu'aux os, mais pas un seul murmure ne s'éleva de nos lèvres. Au contraire, nous rendions grâce au ciel de cette bienfaisante averse et nous demandions qu'elle durât longtemps.

Enfin, à quatre heures de l'après-midi, après avoir parcouru trois lieues de bons chemins et trois lieues de chemins impossibles, nous avons devant nous la terre promise, le canton de Metgermette, et le beau lac des Abénakis sur les bords duquel des Français sont venus, il y a quelques années, faire des défrichements, aujourd'hui abandonnés. Seul, monsieur Victor Vannier y est resté, bravant la solitude et l'ennui. Il y possède maintenant un joli établissement, une maison fort spacieuse près du lac, un magnifique parterre, des champs fertiles; et il a, de plus, l'agréable perspective d'être bientôt entouré de voisins. M. Vannier et son estimable famille nous reçoivent avec cette exquise politesse française que tout le monde connaît. Dans cette maison hospitalière, nous oublions bientôt les fatigues du voyage.

La nouvelle que le Père Lacasse est arrivé se répand bientôt, et le soir, plusieurs des colons établis dans ce canton se rendent chez M. Vannier pour avoir des nouvelles. Le R. Père leur annonce que Mgr l'Archevêque n'a pas voulu les laisser plus longtemps orphelins, qu'il a érigé le canton de Metgermette en paroisse, sous le vocable de Saint-Zacharie, qu'il a nommé M. Meunier, vicaire de Sainte-Marie, à cette nouvelle cure, et que M. le curé arrivera demain pour prendre possession de sa paroisse. Il fallait voir la joie de ces braves gens en apprenant cette heureuse nouvelle. Nous, habitants des villes, nous ne pouvons nous faire une idée de ce qu'est la solitude de la forêt, ni de la terreur indicible que cette solitude inspire aux colons. Les mouches, la chaleur, les durs travaux du défrichement ne les font pas reculer; ils n'hésitent pas à les affronter. Mais la solitude les épouvante. Et ce sentiment honore grandement nos colons canadiens: ils crai-



gnent de mourir sans les secours de notre sainte religion. Aussi, l'établissement d'une nouvelle colonie se fait-elle toujours lentement, tant que le prêtre n'y est pas établi. Mais mettez un prêtre au fond du bois, dans le canton le plus reculé, le plus inaccessible, et vous avez plus fait pour la colonisation que si vous dépensiez cinquante mille piastres en chemins et en défrichements. La confiance naît aussitôt; les colons arrivent, nombreux et pleins de courage, et dans peu d'années, vous voyez surgir une magnifique paroisse là où, naguères, il n'y avait que des terres incultes. Mgr l'archevêque de Québec comprend cette grande vérité, et voulant le succès de la colonisation, il n'a pas hésité à donner un curé à Saint-Zacharie de Metgermette, bien que le nombre des colons qui s'y trouvent aujourd'hui soit comparativement fort restreint. Et l'avenir, soyons en convaincus, donnera raison à Sa Grandeur.

Après avoir fait part aux colons de cette bonne nouvelle, le R. Père tire de son inépuisable répertoire quelques anecdotes amusantes. Puis, nous récitons ensemble le chapelet et les prières du soir.

Le lendemain matin, mercredi, le P. Lacasse, M. Roy, deux jeunes gens venus pour visiter les terres et moi, nous partons pour explorer le canton. Nous nous rendons d'abord chez M. F. Gagné, établi à quatre milles du lac, au milieu du bois. M. Gagné n'a commencé ses travaux que l'automne dernier, et déjà il a un magnifique défrichement bien ensemencé. Il aura une bonne récolte cet automne. Après avoir passé quelques instants avec ce brave colon, nous continuons notre marche à travers la forêt. Nous visitons le lot de M. Roy sur lequel il y a un bon pouvoir d'eau. M. Roy se propose d'y commencer la construction d'un moulin dès cet été, je crois. Partout, nous trouvons de belles terres, bien boisées et bien arrosées. Sur les coteaux il y a de superbes "érablières" et dans les fonds, qui sont très étendus et d'une qualité supérieure, nous remarquons de magnifiques "cédrières". Le terrain de Metgermette est très avantageux. Il y a, çà et là, quelques roches perdues, mais pas assez pour nuire à la culture de la terre. Comme l'a dit M. Gagné, ce ne sont pas des roches qui poussent, c'est-à-dire qu'elles sont sur la surface du sol. Si vous les ôtez, il n'en revient pas d'autres à leur place, comme cela arrive en quelques endroits. Du reste, il y a bien des lots, où il ne se trouve pas de roches du tout. En un mot, le canton de Metgermette, ou plutôt la paroisse de Saint-Zacharie, est incontestablement un des plus beaux établissements de colonisation que l'on puisse trouver dans la province de Québec. Tous ceux qui visitent cette colonie sont enchantés par la beauté du site et la richesse du sol. Aussi les lots se prennent-ils rapidement. Il en reste encore à prendre, mais ceux qui voudront se trouver près de la chapelle, devront s'adresser sans délai à M. Létourneau, agent des terres à St-Joseph.

Après avoir marché toute la journée, nous retournons chez M. Vannier vers six heures du soir. M. le curé Meunier y est déjà rendu, et installé dans une des maisons près du lac, qu'il occupera en attendant que la chapelle et le "presbytère" soient construits. Le bas de cette maison lui sert de demeure, tandis que le haut est converti en chapelle.

Le soir, nouvelle réunion des colons à la maison de M. Vannier.

Le lendemain matin, jour de la Fête-Dieu, en attendant la messe, je visite, en compagnie de M. Létourneau, agent des terres, une partie de la paroisse que je n'avais pu voir la veille. Nous parcourons les défrichements de messieurs Couture, Maranda, Larochelle et Morin, lesquels sont déjà considérables. J'aurais voulu aussi visiter la terre de M. Allan, située à quelque distance de là, mais je n'en avais pas le temps. M. Allan a déjà fait de grands travaux, ainsi que plusieurs autres colons dont les noms m'échappent.

Le R. P. Lacasse chanta la grand-messe dans le moulin construit près du lac. Environ cent cinquante personnes assistèrent à l'office divin, car plusieurs étrangers étaient venus des paroisses de la Beauce, témoigner par leur présence de leur dévouement à l'œuvre de la colonisation. M. le curé Meunier exprima à ses nouveaux paroissiens le grand bonheur qu'il éprouvait de se voir au milieu d'eux, pour y résider aussi longtemps que la Providence le lui permettra. Il dit de plus un mot de saint Zacharie, patron de la nouvelle paroisse, et patron aussi du R. P. Lacasse. En choisissant ce nom, Mgr l'archevêque a sans doute voulu reconnaître publiquement le zèle et le dévouement que le P. Lacasse ne cesse de déployer en faveur de la colonisation.

Après la messe, il y eut procession du Très Saint Sacrement. L'un des reposoirs avait été préparé sur le balcon de la maison de M. Vannier, l'autre, à quelques arpents plus loin. Ce fut un touchant spectacle que cette procession solennelle au milieu du bois.

Après la procession, nous nous réunissons

au presbytère où nous prenons le dîner. Puis, nous faisons l'inventaire des dons faits à la nouvelle paroisse par les généreux habitants de Saint-Marie et de Saint-Joseph, qui ont fondé l'œuvre du Tabernacle de Saint-Marie dont le but est de fournir aux missions pauvres les objets nécessaires au culte. Voici une liste de ces dons :

Un ostensor; un calice; un ciboire; une chappe; cinq chasubles (noire, violette, blanche, verte et rouge); un bénitier; un encensoir, deux navettes et une boîte d'encens; des burettes; huit surplis en toile; six soutanes; une lampe de sanctuaire; trois ampoules et boîtes d'argent; une coquille pour les baptêmes; un porte-Dieu; un voile huméral; un pupitre; deux clochettes; des canons; une carte pour l'aspersion; un plateau pour les baptêmes; une étole et une bourse pour porter le Saint-Sacrement; une croix de procession; une grande nappe d'autel; deux petites nappes d'autel; deux chandeliers d'argent; quatre chandeliers de cuivre; une croix d'argent; un porte-bouquet d'argent; cinq bouquets; des rubans; un porte-manteau; deux piscines argentées; un sellier en vermeil; un voile de pupitre; une statue de sainte Anne; deux cuillères d'argent, et beaucoup d'autres objets en confection. Les effets rendus à Saint-Zacharie sont évalués à \$360; les effets à venir se monteront à \$150.

Ensuite, nous songeons à l'avenir, et nous nous donnons rendez-vous à Saint-Zacharie, en 1884, lors de la visite pastorale de Mgr l'Archevêque. A cette époque, Saint-Zacharie sera déjà une paroisse florissante. Nous y trouverons une magnifique chapelle de 125 pieds sur 60. Et cette chapelle sera munie d'une belle cloche donnée par le curé et les paroissiens de Saint-Roch de Québec. Le maître-autel sera donné, paraît-il, par M. F. Laliberté, curé de Saint-Henri; le tapis de sanctuaire, par une personne pieuse qui veut rester inconnue; un autel de Notre-Dame de Lourdes, par la paroisse de Saint-Augustin, paroisse natale de M. le curé Meunier; un autel du Sacré-Cœur, par les amis de M. le curé, demeurant à Saint-Marie; un autel et une statue de saint Joseph, par une personne qui veut remercier ce saint d'une grâce spéciale obtenue par son intercession; une statue de Notre-Dame de Pitié, par une personne en reconnaissance de faveurs spéciales; un magnifique chemin de croix, par Madame veuve H. Montigny, de Saint-Anselme de Dorchester; une chasuble en moire-antique, par .....; une statue du Sacré-Cœur, par les Dames du Bon Pasteur, Québec; de magnifiques bouquets blancs pour l'autel de la sainte Vierge, par les Dames de l'Hôpital-Général, Québec; de superbes bouquets rouges pour l'autel du Sacré-Cœur, par les Dames du Couvent de Jésus-Marie, Sillery; les bouquets du maître-autel, par les religieuses de N. D. de Bellevue et du Bon Pasteur; le tableau de Saint-Zacharie, au-dessus du maître-autel, par la Révérende Sœur Saint-Alphonse, du couvent de Jésus-Marie, Lévis; une lampe pour l'autel de la sainte Vierge, par une personne qui a obtenu l'accord et la paix au foyer domestique; la lampe du Sacré-Cœur, par une personne en reconnaissance d'une faveur obtenue; la lampe du maître-autel, par les seigneurs de Saint-Marie de la Beauce; les tapis devant les deux petits autels, par deux personnes qui veulent rester inconnues; les chandeliers pour les autels seront aussi donnés par des personnes qui veulent qu'on ignore leurs noms; et plusieurs autres dons d'une valeur considérable.

Ainsi, on le voit, dans trois ans, la paroisse de Saint-Zacharie sera richement pourvue, grâce à la générosité des amis de la colonisation, de tout ce qu'il faut pour le culte. Et ce n'est pas un simple tableau de fantaisie que je fais là. Que ceux qui n'ajoutent pas foi à mes paroles, viennent me rencontrer à Saint-Zacharie, en 1884!

Et voilà le récit de mon voyage à Metgermette. A une heure, jeudi après-midi, je reprenais le chemin de Québec, via Saint-Georges et Saint-Joseph, et en partant, bien que je sois d'un caractère peu démonstratif, je ne pus m'empêcher de crier au Père Lacasse :

Vive la colonisation! Vive Saint-Zacharie! Vivent les gens de la Beauce!

J. P. TARDIVEL.

## LOUIS BOURGET

IMPORTATEUR DE

Toute sorte d'Épicerie, Vins, Liqueurs, Tabac, Cigares, etc., etc.,

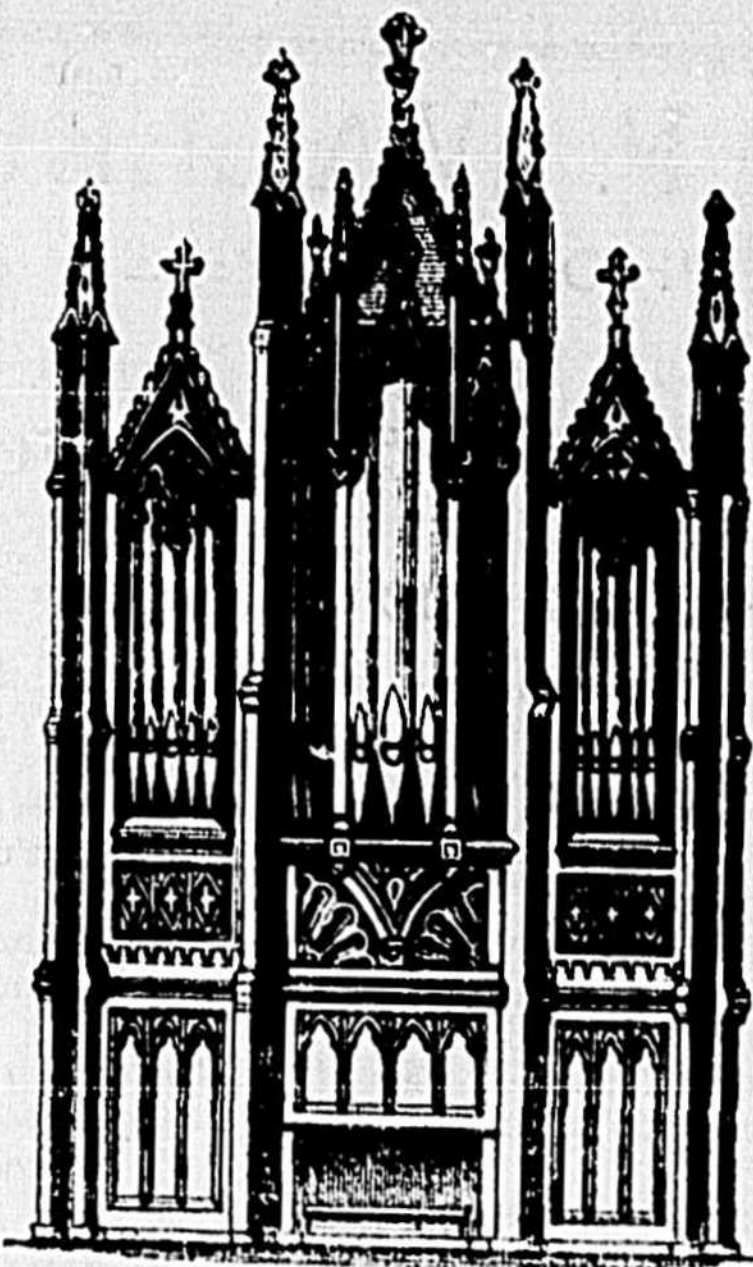
EN GROS ET EN DETAIL.

Nos. 1, 2, 4, rue de la Place et Union

COIN DU VIEUX MARCHÉ, BASSE-VILLE

QUÉBEC.

14 juillet 1881.



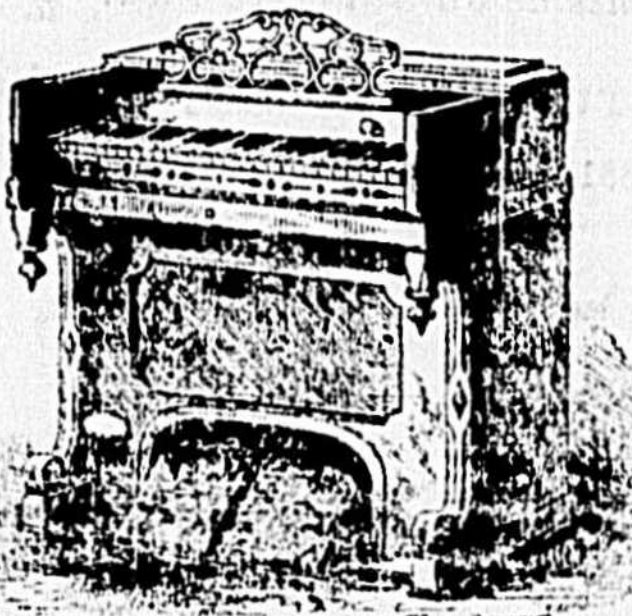
## BERNARD & ALLAIRE

AGENTS POUR LA VENTE DE

## Grandes Orgues d'Eglises

De trois fabriques, dont deux canadiennes et une américaine

(Ce sont les meilleurs instruments connus)



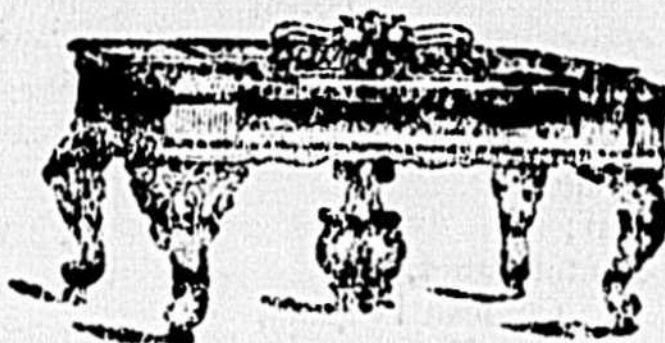
## Orgues - Harmoniums

POUR

## EGLISES et SALONS

DE LA

DOMINION PIANO & ORGAN Co., Canada,  
SMITH ORGAN Co., Brome, P. Q.,  
O'DOHERTY & Co., Clinton, Ont.,  
ORGUINETTES Allemandes, Américaines et Canadiennes, depuis \$10.



SEULE AGENCE POUR LES CÉLÈBRES

Pianos droits, carrés et à queue ne WEBER & Co.,

" droits et carrés de KNABE,

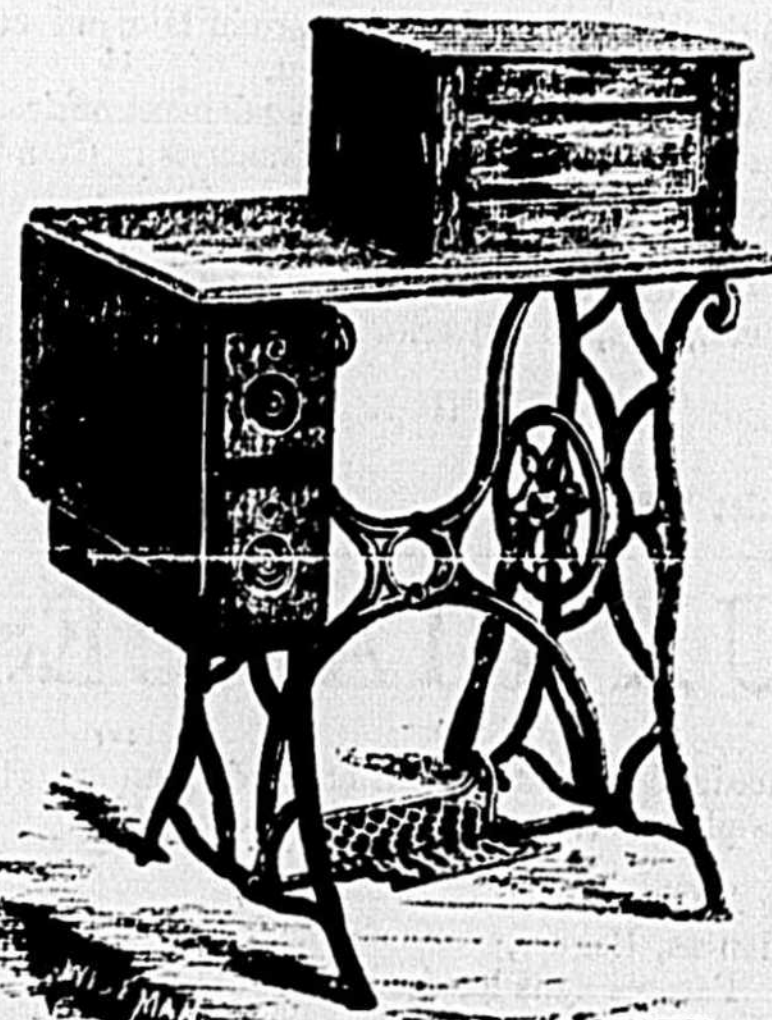
" droits de GEO. M. WEBER & Co.,

" droits, carrés et à queue BEHNING,

" droits de OCTAVIUS NEWCOMB & Co.

Constantement en magasin :

Un assortiment complet et très varié de MUSIQUE EN FEUILLES à 50 pour cent de réduction sur les prix ordinaires.



## MACHINES A COUDRE DE RENOM

Agence générale pour la Province de Québec des Machines William Singer, Machines à Tordre, à Laver et à Repasser.

Parties de Machines à Coudre vendues séparément, Huile, Aiguilles, etc., etc.

Agents demandés pour les comtés où nous n'avons pas de représentants.

BERNARD & ALLAIRE,

Editeurs de Musique,

6, rue la Fabrique, Québec.

14 juillet 1881.

## AU PUBLIC.

**Le Véritable Petit Albert ou LE TRÉSOR DU PEUPLE**, par J. N. Duquet; 2<sup>e</sup> édition; volume de 216 pages, divisé en cinq livres: le premier, est consacré aux principaux livres de secrets merveilleux; le deuxième, aux trésors cachés et à ceux qui se livrent à leur recherche à l'aide de maléices et des secours de Satan; le troisième, aux classes ouvrières, avec le véritable secret pour acquérir un trésor; le quatrième, aux cultivateurs, qui trouveront dans cette partie des perles les plus précieuses, sur l'art agricole au Canada; le cinquième, enfin contient un recueil des merveilleux secrets de la nature, de la médecine, des sciences, des arts et métiers. — Typographie de C. Darveau, Côte Lamontagne, Québec, 1881.

Prix : 25 cents l'exemplaire. En vente à la Basse-Ville, aux librairies de MM. S. Hardy, carré Notre-Dame; et I. P. Déry, rue St. Pierre. A St. Roch, rue St. Joseph, aux librairies de MM. J. A. Langlais, E. A. Darveau, F. Desjardins, Drouin & Frère, Martineau & Gauvin. Au faubourg St. Jean, à la librairie de M. Elz. Vincent. A la Haute-Ville, rue Buado, aux librairies de MM. L. G. Lépine, L. Brousseau, et O. Fréchette; sur la rue la Fabrique, aux librairies de MM. Chaparon & Cie., et de M. A. O. Raymond; sur la rue St. Jean, à la librairie de M. A. T. Garant. A Lévis, à la librairie de MM. J. E. Mercier & Cie.

A Montréal: chez les libraires dont les noms suivent: MM. Rolland & Fils, Payette & Bourgeau, Beauchemin & Valois, Fabre & Gravel, Chapleau & Cie., Gernay & Hamelin. Les libraires des autres parties de la Province qui désireraient se procurer cet ouvrage aux conditions avantageuses qu'offre l'auteur à tout libraire qui achète en gros, n'auront qu'à s'adresser à J. N. DUQUET, 223, rue St. Jean, Québec.

14 juillet 1881.

## SOCIÉTÉ

DE

Prêts et Placements de Québec

## Argent à Prêter

Cette Société a toujours en caisse des sommes qu'elle prête à des conditions les plus avantageuses.

Des prêts de \$100.00 et plus sont faits pour une période variant depuis un an jusqu'à dix ans et se remboursent, capital et intérêt, tous les mois, tous les trois mois ou tous les six mois.

Ceux qui désirent emprunter peuvent se procurer tous les renseignements nécessaires en s'adressant au Bureau de la Société, No. 13, Rue St. Jacques B. V.

ROBT. LAROCHE, Sec. Trés.

14 juillet 1881.

## ACHILLE DUGAS,

NOUVEAU MAGASIN

Machines à Coudre et Atelier de Réparation,

Agent pour les Machines à Coudre

OSHBORN, SINGER, WANZER,

ETC., ETC., ETC.

Huile, Aiguilles, Fils, Soie et Navettes de tout genre, ainsi que tout autre accessoire concernant les machines à coudre. — Aussi, agent pour les patrons de Mme DEMONEST.

No. 367, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

14 juillet 1881.

## Aux Messieurs du Clergé.

SPECIALITE DE VIN DE MESSE.

BLUMHART & RIVERIN

Importateurs et Marchands de

Vins, Liqueurs, Épiceries, Etc.,

EN GROS ET EN DETAIL

No 45, rue de la Couronne

(Ancien magasin de M. J. A. Mailloux, en face de la rue des Fossés)

ST. ROCH, QUÉBEC

Tiennent constamment en main :

Vins de Messe analysés, Vin de Bordeaux, Claret, Sauternes, Chablis, Grave supérieur, Vin d'Oporto, et un assortiment complet d'Épicerie à des prix extrêmement bas.

14 juillet 1881.

## V. BELANGER & Cie.

IMPORTATEURS DE

QUINCAILLERIES, COUTELLERIES,

ARGENTERIES, ETC.

No. 51, RUE LA FABRIQUE

QUÉBEC.

14 juillet 1881.



**BELAND, GARNEAU & C<sup>IE</sup>**  
MARCHANDS  
**146, RUE ST. JEAN**  
(EN DEHORS DE LA PORTE)

Nouveau Bloc, vis-à-vis le Marché Montcalm  
Ont toujours en mains un assortiment des plus complets de

**NOUVEAUTES**

qu'ils vendent à des prix à défier toute compétition.  
Un TAILLEUR de première classe attaché à l'établissement exécute tout ordre sous le plus court délai.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

**BELAND, GARNEAU & C<sup>IE</sup>.**

146, Rue St. Jean.

Québec, 14 juillet 1881.

**L. T. DUSSAULT**  
IMPORTATEUR de NOUVEAUTES  
ET MARCHAND TAILLEUR  
EN GROS ET EN DETAIL.  
**123, RUE ST. JOSEPH**  
**ST. ROCH, QUEBEC**  
En face de J. B. LALIBERTE, Chapelier.

Assortiment complet dans tous les départements. J'invite respectueusement mes pratiques et le public à visiter mon établissement, et à juger de la valeur et du bon marché de mes nouvelles marchandises.

TAILLEURS ET MODISTES.—Toutes les commandes seront remplies sous le plus court délai et à la satisfaction de l'acheteur.

Je promets de donner satisfaction pleine et entière à tous ceux qui voudront bien me donner leur patronage.

14 juillet 1881.

**AU CLERGE.**  
**A. TOUSSAINT**  
78, rue St. Jean  
**Toussaint & Frere**  
11, rue St. Pierre

Nous invitons Messieurs les Membres du Clergé de visiter nos établissements avant d'aller acheter ailleurs.

Notre assortiment de Vins pour Messe, Vins pour Invalides et Vins pour Table est le plus complet de la Cité.

Aussi—Grand choix d'Épicerie.

Le tout à bon marché sans rival dans la Cité.

N. B.—Nous importons toutes nos marchandises directement.

14 juillet 1881.

**Grande Importation**  
DE

**VINS ET LIQUEURS SPIRITUEUSES**

**LA MAISON LANGLAIS**  
DE ST. ROCH

Venant de recevoir directement d'Europe une cargaison de Vins de Messe très purs, tels que : Colli-Ingam, Cette de Thomas. Les MM. du clergé feront bien d'aller déguster ces Vins et donner leurs commandes avant l'épuisement de cette belle importation. Les prix sont relativement minime vu la qualité des articles qui tous se vendent à la nouvelle mesure dite impériale (1/5 de plus que l'ancienne mesure dite coloniale).

Voilà pour l'autel, mais voici pour l'hôtel quelque chose de plus piquant : Eau-de-vie (Brandy), Genièvre (Gin), Whiskey, Rye, Jamaïque. Ces boissons réchauffent, mais ne brûlent pas, nous l'affirmons.

Ajoutons la liste suivante : Vin de Gingembre, Frontignac, Porto, Vin Blanc (Sherry), Muscat, et le rafraîchissant Claret.

Le tout est garanti de première qualité.

Venant de paraître à la Librairie Langlais,

**Au foyer de mon presbytère**

PAR

**M. l'Abbe Apollinaire Gingras**

Joli volume in-18 carré, de 256 pages, caractère nonpareil, imprimé sur papier de luxe (teinté) \$1.00. Tout est charmant dans cet ouvrage, depuis la *Souri* jusqu'à la *Plongeon*, et bien qu'il y ait plus 8,000 vers dans le volume, on ne peut cependant pas dire qu'il est piqué des vers. Cet éloge en vaut un autre !

Au foyer de mon presbytère se compose de 40 poèmes et de 11 chansons. Qu'on le lise.

En vente chez

J. A. LANGLAIS,

Libraire,

117, rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

14 juillet 1881.

**L. P. VALLEE**  
PHOTOGRAPHE  
DE

**Portraits et Paysages**

**No. 39, rue St. Jean**

Désire attirer l'attention sur sa grande collection de Vues Stéréoscopiques des endroits les plus intéressants tels que : Rome, Terre Sainte, Pompei, Grande Chartreuse, Lourdes, et des principales villes et Eglises du monde, pour la modique somme d'une piastre la douzaine.

Aussi—Toutes les Vues de Québec et des Environs. Le plus bel assortiment de Cadres et d'Albums, Graphoscopes et Stéréoscopes.

Le seul établissement de plein pied avec la rue. Entrez et visitez, et ne vous croyez pas obligés d'acheter.

Catalogues fournis sur demande.

Portraits de toute sorte pris dans les derniers goûts.

14 juillet 1881.

**Edmond Giroux & Frère**  
PHARMACIENS  
IMPORTATEURS DE

Drogues et de Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Effets Divers, Parfumeries,  
Graines de Jardin et de Fleur

**No. 52, rue St. Pierre, Québec.**

14 juillet 1881.

**VINS ! VINS !**

Nous invitons le public en général et spécialement les membres du clergé à venir visiter notre assortiment de Vins. Nous avons fait les plus grands efforts pour contenter les goûts les plus difficiles sous ce rapport, et nous pouvons nous vanter d'être en communication avec les maisons les plus importantes de France, d'Espagne et d'Italie.

Voici la liste de quelques vins :

Vins doux,  
Celle,  
Oporto, différentes qualités,  
Malaga,  
Vins blanc secs,  
Colli,  
L. P. Xérès,  
Madère,  
Vins Mousseux,  
Moselle,  
Champagnes,  
Dricot Dimanche  
(importation nouvelle),  
Carte Blanche,  
Etc. Etc. Etc.

Bordeaux rouges,  
LePieuré,  
Pontet-Canet,  
Chateau Poujaux,  
Macau,  
St. Christoly,  
St. Emilion,  
Etc. Etc. Etc.

Vins Blancs,  
Chateau Yquem,  
(vin vieux extra),  
Barsac,  
Preignac,  
Graves  
(qualité supérieure pour les huitres),  
Etc. Etc. Etc.

La plupart de ces Vins sont importés de la célèbre maison des Entrepôts de Moulis qui fournit une partie des cours de l'Europe et dont les produits n'ont été introduits au Canada que depuis peu.

Bien entendu que nous pouvons également offrir au public les eaux de vie des plus fameuses : Grande Champagne, Fine Champagne, Cognac, Cantin, Martel, etc. etc.

Aussi—Liqueurs les plus variés, Chartreuse, Cacao Chouva, etc., etc., et Epicerie en général.

ARTHUR J. TURCOTTE.

207, rue St. Joseph.

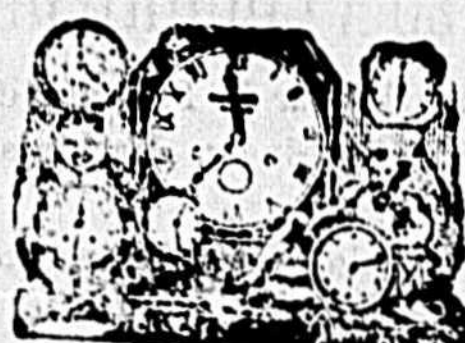
14 juillet 1881.

**AUX FIANCES**

Le soussigné a constamment en mains un assortiment des plus nouveaux et des plus variés de

Jones de Mariage,  
Alliances, Bagues,  
Parures dans les derniers goûts,  
(Il fait de ce genre une spécialité).

Il tient également un assortiment considérable de



**Montres, Pendules, Horloges,  
Vaisselle d'Argent, Etc.**

PHILEMON BRUNET

191, rue St. Joseph,

Vis-à-vis la place de l'Eglise St. Roch.

14 juillet 1881.

**AVIS.**

J'ai l'honneur d'informer les Messieurs du Clergé que je possède trois sortes de Vins de Messe, de première qualité, tels que Vin de Sicile ordinaire, Vin de Sicile doux et Taragone.

Aussi — Porte-Dien, Calices, Ciboires, Boîtes aux Saintes Huiles, Vases Baptismaux, Burettes, Piscines, Croix de Procession, Bénitiers, etc., etc.

Une visite est respectueusement sollicitée.

L. G. LEPINE,  
Libraire,  
10, rue Buade, Haute-Ville,  
Québec.

14 juillet 1881.

**P. F. REAUME**

IMPORTATEUR DE

**QUINCAILLERIES**

Coin des rues St Joseph et du Pont

ST-ROCH, QUEBEC

A constamment en mains un assortiment général de Ferrures de Maison, ainsi que Peintures, Huiles, Clous, et tout ce qui concerne cette branche d'affaires.

A PRIX REDUITS.

14 juillet 1881.

**JOSEPH GILBERT**  
CORDONNIER

Nos 296 ET 298, RUE ST. JEAN

**QUEBEC**



TIENT CONSTAMMENT UN

**Assortiment general**

DE

**CHAUSSURES**

EN

**CUIR, EN DRAP ET EN CAOUTCHOUC**

DE

**GOUT ET DE FANTAISIE**

A DES PRIX MODERES.

14 juillet 1881.



**JOS DONATI**  
WATCH-MAKER & JEWELLER

**AUX INCENDIES.**

**Horloges et Bijoux !**

**GRAND AVANTAGE**

CHEZ

**JOS. DONATI**

58, rue St. Jean, et 241, rue St. Paul, vis-à-vis la gare du Chemin de fer du Nord.

M. DONATI, comprenant dans quel état de choses se trouvent les incendiés, attendu qu'il a lui-même perdu ses effets à sa maison privée, offre à moitié prix ses horloges de tout genre aux personnes qui ont perdu les leurs.

Il ne faut pas non plus oublier les montres en or et en argent que les propriétaires ont aussi perdues durant l'incendie, et qui peuvent être remplacées avantageusement chez M. DONATI.

Bijoux de toutes sortes, Boutons en Or pour Chemises, etc., etc.

14 juillet 1881.

**J. B. LALIBERTE**

Chapelier et Manchonnier

**124, rue St. Joseph, St. Roch, QUEBEC.**

A constamment en main toutes sortes de

**CHAPEAUX ET FOURRURES.**

De tout genre confectionnés pour Damer et Messieurs dans le dernier goût.

Salle d'Echantillons de Fourrures ouverte tout le long de l'année.

14 juillet 1881.

**Aux Membres du Clergé**

ET

**AUX FABRIQUES.**

**M. CYRILLE DUQUET**

HORLOGER ET BIJOUTIER

**67 et 69, RUE LA FABRIQUE**

Désire attirer l'attention du Clergé et des Fabriques sur l'opportunité d'introduire dans notre pays les HORLOGES PUBLIQUES, comme il en existe beaucoup en France et en d'autres pays de l'Europe.

M. DUQUET a posé trois horloges aux édifices du Parlement, Québec, d'après un système perfectionné. Ces horloges fonctionnent très bien ; on peut s'en assurer en s'adressant au département des Travaux Publics.

M. DUQUET est prêt à poser des horloges dans toutes les églises et édifices publics, et il acceptera des termes de paiement extrêmement faciles.

14 juillet 1881.

**1881-ETE-1881**

QUÉBEC, JUILLET 1881.

Nous prenons la liberté de vous donner connaissance des importantes améliorations qu'a subies, ce printemps, notre magasin de détail.

Les demandes pressantes de notre commerce de gros, qui s'est étendu chaque année, nous ont engagés à transporter ce département dans les bâtiments spacieux de la Compagnie du Richelieu, RUE DAHOUSIE.

L'ancienne maison à l'heure qu'il est, comprend donc une superficie de 18,000 pieds carrés, le tout formant six étages. Deux portes d'entrée, l'une sur la rue Sous-le-Fort et l'autre sur la Côte de la Montagne, donnent accès aux divers départements.

Etoffes à Robes, Soieries, Moires Antiques, etc., Plumes d'Autruche blanches, noires et de couleurs, Fleurs, Rubans, Dentelles, etc., Lingerie pour Dames et Enfants, Parasols, En-tout-cas, etc.

Draps noirs, Casimirs noirs et de couleurs, Serres, Tweeds Canadiens, Anglais et Ecosais, Chapeaux de Soie de Paris et de Londres, Chapeaux de Feutre de Christy, etc., Chapeaux de Paille pour Dames et Enfants, Chemises de toutes sortes, Cols, Cravates, Camisoles, etc.

Les Trois Tailleurs expérimentés sont attachés à ce département.

Indiennes, Couteils, Cotons jaunes et blancs, Horrocks, Batistes, Toiles à Drap et à Oriller, Coton à Drap, Couvertures de Laine, Couvre-pieds, etc., etc.

Tapis Bruxelles, Tapisserie, Ecosais, Kidderminster, Napier, Jute, etc., Bordures et Tapis à Escaliers correspondant, Prelats Ecosais, Anglais, Américains et Canadiens.

Rideaux de Point et de Mousseline, Mousseline et Point à Rideaux, Repp, Damas, Soie et Laine, Cretonnes, Corniches, Pôles et Mains de Cuivre, Cordes et Glands de toutes nuances.

Matelas, Glaces de Miroirs, Papiers peints, Valises, Porte-Manteaux, Sacs de Voyage de tous genres, etc., etc.

Nous tenons encore à faire remarquer que nous avons toujours en main un assortiment complet pour les Messieurs du Clergé et les Communautés Religieuses : Merinos et Paramatas à Soutanes, Ceintures avec Frange riche et demi-riche, Ornaments d'Eglise, Franges, Galons d'or, fin et d'or, Galon d'argent fin, Soie noire, Toile fine (brin rond), etc., Chasubles, Croix d'Ornement, Damas, Soie, etc., Glands d'or et d'argent, Encens.

Ce département de Tapis est sous le contrôle et la surveillance immédiate d'un employé de longue expérience, qui voit lui-même à la coupe et à la pose des Prelats et des Tapis.

L'agrandissement de notre établissement de détail a exigé une augmentation remarquable du personnel, et nous avons la présomption de croire qu'en tout temps, les commandes seront exécutées sous le plus court délai et avec la plus stricte attention.

Les maisons de gros et de détail font qu'un seul et même établissement, et sont sous le même contrôle.

Notre établissement étant à proximité de l'Elevateur qui conduit à la Terrasse Frontenac, se trouve à une distance comparative courte des divers points de la Haute-Ville ; une communication par téléphone est établie avec tous les points de la ville.

**Jos. Hamel & Frère**

58, rue Sous-le-Fort

**62, Cote de la Montagne, Québec**

14 juillet 1881.